

Rapport annuel 2008



**La Coop**  
fédérée

La force d'un réseau



## Table des matières

3	Message du président
11	Bilan coopératif
15	Rapport de gestion
29	Rapport d'Olymel
34	Rapport de la direction
35	Rapport des vérificateurs
36	Bilan consolidé
37	État consolidé des résultats et de la réserve
37	État consolidé des résultats étendus
38	État consolidé des flux de trésorerie
39	Notes afférentes aux états financiers consolidés
61	Rétrospective financière
63	Nos emplacements
64	Liste des coopératives affiliées

## Chrysalide

Le projet Chrysalide, tout comme pour la chrysalide du papillon, relève d'un cycle vital. Comme coopérative agricole nous avons un devoir de mue, de métamorphose et d'adaptation pour maintenir et conserver notre pertinence. Dès lors si de profondes transformations s'imposent, la solidarité demeure un passage obligé.

**La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :**

**en développant** un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

**en exploitant** un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

**en permettant** aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

**en encourageant** l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.

**Notre entreprise**



## M e s s a g e d u p r é s i d e n t

**Une agriculture dynamique,  
qui pourra faire vivre son monde  
et nourrir son monde  
en s'ouvrant sur le monde**

**M**

algré une situation économique mondiale pour le moins houleuse, La Coop fédérée a connu en 2008 une performance exceptionnelle, qui s'étend à tous ses secteurs d'activité. Nous terminons en effet l'exercice avec un chiffre d'affaires consolidé record

de plus de 3,6 milliards de dollars, une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année précédente. Cette progression des ventes est attribuable aux activités d'Approvisionnement, qui englobent les secteurs des productions animales, des productions végétales, des grains et approvisionnement meuneries, de la quincaillerie et machines agricoles, et du pétrole. Elle s'explique par la croissance du coût de certains intrants, combinée à des hausses de volumes de vente.

L'excédent avant ristournes et impôts a connu pour sa part en 2008 une augmentation de près de 75 %, pour se chiffrer à 71 millions de dollars. Cette hausse de l'excédent est essentiellement attribuable à une forte progression de l'excédent d'Olymel, principalement dans le secteur porcin. Cela témoigne des efforts de rationalisation effectués au cours des dernières années. Un contexte mondial très favorable a aussi entraîné une augmentation importante de la marge viande, qui a connu un sommet historique en 2008.

Il y a donc des facteurs conjoncturels qui ont joué en notre faveur en 2008, mais ils ne suffisent pas à expliquer notre performance. L'essentiel de notre performance — et je tiens d'emblée à le souligner parce qu'il me semble que les analyses économiques oublient souvent de le faire — repose sur des facteurs qui n'ont rien de conjoncturel.

### **Du monde qui travaille dur**

Le premier des facteurs qui explique la performance de La Coop fédérée a toujours été et sera toujours l'énergie de ces hommes et de ces femmes qui travaillent dur, jour après jour et semaine après semaine, pour produire ou ajouter de la valeur aux biens que nous vendons. Je pense évidemment aux membres des coopératives que nous regroupons, et qui, conjoncture favorable ou pas, ont toujours été et seront toujours la fondation qui assure la solidité et la pérennité non seulement de notre réseau, mais de l'agriculture québécoise.

*De gauche à droite :*

**Denis Richard**  
*Président et membre  
du comité exécutif*

**Ghislain Cloutier**  
*1<sup>er</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif*

**Laurent Bousquet**  
*2<sup>e</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif*



## Message du président

Je pense aussi à ceux et celles qui, tout au long de la chaîne de valeur, par leur travail soigné, créatif et efficace, contribuent à transformer les biens que nous produisons, à améliorer la qualité, à les rendre accessibles aux marchés et attrayants pour les consommateurs.

Et s'il y a une chose que la crise financière et économique que nous traversons nous enseigne, c'est bien que ceux et celles qui recolleront les pots cassés, qui relèveront l'économie et qui continueront de nourrir leur monde, ce sont ces hommes et ces femmes qu'une entreprise comme la nôtre regroupe, représente ou emploie.

### Cartographier l'avenir

Le deuxième facteur qui explique notre performance ne doit rien non plus à la conjoncture. Bien au contraire, comme le facteur humain, c'est un élément qui permet précisément de ne pas être dépendant de cette conjoncture, donc de pouvoir s'y préparer, y résister quand elle n'est pas favorable, ou en profiter quand elle l'est.

Je pense bien sûr ici à toute cette stratégie que nous avons commencé à mettre en place pour intensifier notre productivité, réduire nos coûts, augmenter l'efficacité de nos opérations, nous adapter rapidement aux tendances des marchés, produire et transformer des biens qui collent davantage aux besoins de nos membres et des consommateurs, nous démarquer de la concurrence. En un mot, je pense au projet Chrysalide.

**Le meilleur moyen de ne pas être bouleversé par le changement, c'est de s'y préparer rationnellement et d'en prendre l'initiative.**

Le 16 septembre dernier, il s'est produit quelque chose d'exceptionnel dans le réseau La Coop, un événement que bien des entreprises auraient raison de nous envier. Ce jour-là, les 56 coopératives actives en productions animales que nous regroupons ont *unanimentement* adopté un ambitieux plan de transformation qui changera en profondeur à la fois nos façons de faire et la manière dont le réseau La Coop mène ses opérations. Le fait que ce plan de développement, qui exigera parfois des mesures déchirantes de rationalisation et des changements difficiles d'habitude, ait été adopté à l'unanimité m'apparaît la preuve incontestable non seulement de la force de notre réseau et de notre solidarité, mais aussi de son dynamisme, de son entrepreneurship et de sa vision.

Car, il faut le reconnaître, il aurait été nettement plus confortable et sécurisant de rester dans nos vieilles pantoufles, les deux pieds sur la bavette du poêle, en attendant les événements et en espérant échapper au pire. Changer n'est jamais facile, mais changer volontairement, de façon rationnelle et planifiée, pour se préparer aux événements plutôt que d'avoir à y réagir dans la panique et l'urgence, ça demande à la fois beaucoup de pragmatisme, de vision et d'audace.

Pour ma part, je m'enorgueillis de présider un mouvement qui est non seulement capable de le faire, mais surtout de le faire en resserrant les rangs et en montrant sa solidarité.

Ça ne veut pas dire, bien sûr, qu'on peut maintenant enfiler nos nouvelles pantoufles et penser que le gros de l'ouvrage est derrière nous. Le projet Chrysalide en est à ses premières phases, et il exigera encore de trois à cinq ans pour se déployer dans toute sa portée. Je reviendrai plus tard sur le pain qui nous reste sur la planche, mais d'ores et déjà on peut prévoir que la mise en œuvre de notre stratégie exigera un suivi serré et des ajustements constants.

Le 16 septembre, les membres nous ont donné un OK, ils ne nous ont pas donné carte blanche. Si ce OK a été unanime, c'est parce que nous avons répondu avec transparence aux inquiétudes bien légitimes que certains membres nous avaient exprimées. Si je me fie à l'expérience que nous avons connue jusqu'à maintenant, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas possible de continuer dans la même voie : être à l'écoute de ce que vous aurez à nous dire, en tenir compte et apporter les corrections de parcours qui s'imposent. Chrysalide n'est pas un dogme : c'est une stratégie audacieuse, mais pragmatique, de changement. Nous la mettrons donc en œuvre ensemble avec audace, mais aussi en gardant les deux pieds solidement sur terre.

Le cerf-volant, arborant les 15 nœuds papillon, symbolise l'envol du projet Chrysalide ainsi que la représentativité régionale du réseau La Coop, qui s'exprime par les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée.



### Conseil d'administration

**1 Denis Richard**  
Président et membre  
du comité exécutif

**2 Ghislain Cloutier**  
1<sup>er</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif

**4 Marc A. Turcotte**  
Membre du comité exécutif

**6 Claude Couture**

**8 Claude G. Couture**  
Membre du comité de vérification

**10 Normand Marcil**  
Membre du comité de vérification

**12 Damien Lemire**  
Membre du comité de vérification

**14 Sophie Bédard**

**3 Laurent Bousquet**  
2<sup>e</sup> vice-président et  
membre du comité exécutif

**5 Luc Forget**  
Membre du comité exécutif

**7 Bertrand Comeau**  
Membre du comité  
de vérification

**9 Gaston Blais**

**11 Michel Douville**  
Membre du comité  
de vérification

**13 Charles Proulx**

**15 Françoise Mongrain**



### Une agriculture qui doit choisir

Je me suis permis d'insister sur Chrysalide parce qu'il me semble que les raisons qui ont motivé cette stratégie, les objectifs que nous nous sommes fixés et les moyens qui nous permettront de les atteindre peuvent s'appliquer à une autre échelle que celle de notre entreprise. Il n'est pas question, bien évidemment, de transposer telle quelle notre expérience à l'ensemble de l'agriculture québécoise. Mais il me semble que le secteur agricole pourrait bénéficier d'une approche comme celle que nous avons adoptée. Après tout, puisque nous faisons face aux mêmes défis, pourquoi les façons de les relever ne pourraient-elles pas s'inspirer des mêmes principes?

C'est en tout cas à partir de ces principes que nous abordons le dilemme qui confronte notre agriculture : comment maintenir une agriculture québécoise dynamique, capable de faire vivre son monde et de nourrir son monde tout en s'ouvrant davantage sur le monde.

Il me semble en effet que l'agriculture québécoise, comme la plupart des autres agricultures de la planète, doit faire face à deux menaces, qui sont aussi deux pièges à éviter : la libéralisation débridée et le protectionnisme frileux.

Par libéralisation débridée, j'entends une approche où l'agriculture est considérée comme une simple activité commerciale. Cette approche ultra-libérale de l'agriculture, qui semble très à la mode dans les salons de l'Organisation mondiale du commerce, ignore non seulement la spécificité des diverses agricultures, mais, plus fondamentalement encore, la spécificité même de l'agriculture. Selon cette approche, nourrir le monde est une activité économique comme les autres, soumise aux mêmes lois du marché, et qu'il faut donc libérer de toute entrave. Que le plus fort, le plus rusé ou le plus subventionné l'emporte, en espérant que les autres réussiront à se tirer d'affaire avec les miettes qui tomberont de la table.

À l'opposé de cette vision, il y a le protectionnisme frileux. J'entends par là une approche qui ne verrait l'avenir de l'agriculture que barricadée derrière ses frontières, repliée sur elle-même, trop frileuse pour se confronter avec le reste du monde en utilisant les armes de la productivité, de l'efficacité et de l'innovation. Une agriculture qui ne compterait pas d'abord et avant tout sur son dynamisme et son entrepreneurship pour se développer et s'imposer. Une agriculture qui ne voudrait rien changer alors qu'autour d'elle, tout est en train de changer.

Pour La Coop fédérée, il serait aussi dangereux d'être soumis à une libéralisation sans garde-fous que de céder à la tentation d'un protectionnisme statique. La première hypothèse risquerait de balayer en quelques années tout ce qui fait la spécificité du modèle agricole québécois. La deuxième hypothèse risquerait d'enlever toute vitalité à l'agriculture québécoise, de la condamner à faire du surplace en la privant de l'oxygène que pourraient lui apporter des façons de faire plus souples, mieux adaptées à l'environnement économique dans lequel elle doit maintenant évoluer.

*Il faut refuser de s'enfermer dans une libéralisation sans filet protecteur et un protectionnisme replié sur lui-même.*

La Coop fédérée refuse quant à elle de se laisser enfermer dans l'une ou l'autre de ces approches. Car nous considérons que les deux ne sont pas incompatibles. Au contraire, les deux peuvent se compléter et se renforcer l'une l'autre.

### Arrêter d'avoir peur du monde

La globalisation des échanges, donc leur libéralisation, est non seulement inévitable, elle est souhaitable. Car si elle se fait de manière ordonnée et adaptée et si on s'y prépare adéquatement, elle ne pourra que renforcer la diversité et la sécurité alimentaires des divers pays et entraîner des bénéfices pour les consommateurs, et pour les producteurs qui les nourrissent.

La protection de l'agriculture québécoise n'est pas incompatible avec cette globalisation, pourvu que la protection dont on parle soit bien celle de l'agriculture. Pour nous, le protectionnisme ne peut avoir qu'un objectif : garantir aux consommateurs québécois un accès permanent à des aliments sains, variés, à coût raisonnable, et respectueux de la sauvegarde des ressources. Tout le reste relève des moyens. C'est l'objectif qu'il est fondamental de protéger. Et si pour le protéger il faut adapter les moyens, il ne faut pas hésiter à le faire.

### Nous ne sommes pas seuls dans notre coin

Cette position, que je viens de dessiner à gros traits, est celle qui a sous-tendu nos propositions à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et qui sous-tend nos rapports avec nos partenaires du milieu agricole. Elle reprend les mêmes orientations que notre stratégie de développement interne : redynamiser notre système de production et de mise en marché en le rendant plus efficace, plus innovateur et plus productif.

Et on ne peut que se réjouir en constatant que la trame générale et plusieurs orientations fondamentales du rapport de la Commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois se sont inspirées des principes énoncés lors de la consultation des membres du réseau La Coop. De toute évidence, nous ne sommes pas tout seuls à penser ce que nous pensons. Je vous en donne rapidement quelques exemples.

## M e s s a g e d u p r é s i d e n t

**La libéralisation.** Face à la libéralisation des marchés, nous avons insisté sur l'importance de résister au démantèlement de notre système de gestion de l'offre et nous avons prôné l'adoption d'une déclaration de souveraineté alimentaire.

Le rapport Pronovost s'est porté à la défense de la « spécificité agricole ». Il a réclamé un leadership plus affirmé du gouvernement canadien à l'OMC. Il a notamment demandé que le gouvernement se fasse le promoteur de la gestion de l'offre, qu'il se cherche des alliés pour défendre l'exception agricole, c'est-à-dire pour faire reconnaître que l'agriculture a une importance qui dépasse sa simple valeur commerciale. Il lui a également demandé de défendre la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de chaque pays d'adopter des politiques agricoles qui lui permettent de tirer profit de ses ressources.

C'est une position qui va dans le même sens de celle que nous proposons, mais en lui ouvrant de nouvelles perspectives, dans lesquelles nous acceptons volontiers de nous engager.

**La différenciation.** Face à la concurrence des économies émergentes, nous avons exigé, d'une part, l'harmonisation des standards de qualité et de salubrité, et, d'autre part, proposé de miser sur la différenciation de nos produits pour défendre notre position concurrentielle. Le rapport Pronovost endosse cette position et cite même le porc certifié La Coop comme un exemple de différenciation dont on devrait s'inspirer.

*Un système qu'il faut redynamiser, par plus d'efficacité, d'innovation et de productivité.*

**Le soutien à l'agriculture.** Après avoir réaffirmé la nécessité d'une gestion de l'offre et d'un soutien à l'agriculture, équivalent à ceux qui ont cours en Europe ou aux États-Unis, nous avons reconnu qu'il était nécessaire de réviser la formule actuelle de soutien (l'ASRA) tout en conservant toutefois une approche de soutien lié au type de production.

Le rapport Pronovost a dit « oui » au soutien agricole, mais il a recommandé de migrer, sur un horizon de 5 à 10 ans, vers un soutien universel, équitable, écoconditionnel et découplé de la production. C'est l'une des rares orientations du rapport que nous n'avons pas endossées, et qui devra faire l'objet de discussions, de négociations et d'aménagements entre nos représentants syndicaux et gouvernementaux.

Deux autres exemples en terminant.

**La mise en marché.** Le rapport Pronovost dit également oui à la mise en marché collective, mais en y demandant des assouplissements pour faciliter l'initiative commerciale et la différenciation des produits. C'est le sens de notre projet de porc certifié La Coop.

**Les biocarburants.** Nous avons indiqué à la Commission que La Coop fédérée entendait investir dans les biocarburants. Le rapport Pronovost appuie cette stratégie, en y mettant toutefois certaines conditions : la revitalisation des communautés rurales, la rentabilité économique des projets, la protection de l'environnement, l'acceptabilité sociale des filières envisagées. Autant de conditions qui nous semblent tout à fait raisonnables.

Bref, on le constate, avec les principes que nous prônons et la stratégie que nous avons commencé à mettre en œuvre, nous n'étions pas complètement dans le champ.



*Il ne s'agit pas seulement de survivre, mais de se développer, d'avoir la vision et la liberté d'initiative nécessaires pour se réaliser.*

#### Le plan de match

C'est donc dans ce contexte général que nous avons dû travailler au cours de la dernière année et que nous devons continuer de le faire au cours de l'année qui commence. Et puisque la stratégie générale de développement que nous avons adoptée semble porter fruit, nous en maintiendrons les grands objectifs en 2009, quitte à ajuster ce qui doit l'être.

**Nous poursuivons l'implantation de Chrysalide.** Ainsi, nous continuerons de faire avancer le chantier complexe du projet Chrysalide. Au cours de l'année, il faudra particulièrement s'atteler à la tâche d'assurer une gestion bien coordonnée du réseau des meuneries qui maintiendront leurs opérations. Il faudra aussi mettre en place des systèmes d'information performants, capables de répondre rapidement et efficacement aux demandes des membres. Et il faudra évidemment faire en sorte que les activités d'arrière-boutique s'articulent de manière fluide et efficace à celles qui ont pignon sur rue.

C'est à cette condition essentielle que nous pourrions mettre en place un réseau non seulement solide, mais suffisamment souple pour s'adapter constamment et rapidement aux tendances des marchés et aux besoins des consommateurs comme à ceux des producteurs.

**Nous développerons la filière de l'agroénergie.** Nous ferons également progresser un autre chantier, plus nouveau celui-là, mais que nous avons déjà commencé à défricher et dont l'ampleur et l'importance iront certainement en grandissant au fil des prochaines années. Il s'agit de la filière des biocarburants et de l'agroénergie, qui apparaît de plus en plus comme un secteur d'avenir pour nos membres.

Ainsi, nous avons créé récemment le Service innovation et croissance, un laboratoire de recherche et développement qui s'occupera d'acquiescer et de développer de nouvelles technologies et de coordonner les actions de La Coop fédérée avec celles de ses coopératives affiliées. À court terme, l'accent y sera mis sur la production de biocarburants, la méthanisation des lisiers et le développement de technologies utilisant la biomasse agricole. Deux projets pilotes de production de méthane à partir du lisier de bovin et de porc pourraient voir le jour cette année en Montérégie et d'autres projets novateurs en partenariat avec nos coopératives membres sont à l'étude dans l'ensemble des régions du Québec.

D'autres partenariats doivent et peuvent être envisagés dans le développement de nouveaux créneaux porteurs pour l'agriculture québécoise. Je pense ici au Groupe R&D qui est soutenu par La Coop fédérée et plusieurs intervenants agricoles et qui fait la promotion de l'innovation en agriculture en donnant accès aux crédits d'impôt à une foule de petits entrepreneurs agricoles qui autrement n'y auraient pas accès.

#### Nous maintiendrons nos alliances en nous ouvrant davantage sur le monde

Nous resterons extrêmement vigilants sur la question de la libéralisation des échanges. Nous continuerons d'y défendre une position conforme aux orientations que j'ai présentées précédemment, en alliance avec nos partenaires québécois et en tenant compte toutefois des nouveaux éléments de réflexion mis en lumière par la Commission Pronovost. Ainsi, la notion de souveraineté alimentaire, tout en restant au cœur de nos préoccupations, sera certainement remise en contexte pour s'harmoniser avec une plus grande ouverture sur le monde, qui s'appuiera sur les notions de spécificité agricole ou d'exception agricole proposées par la Commission.

Dans cette perspective, La Coop fédérée s'intéresse fortement à un mouvement qui émerge sur la scène internationale, le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture, le MOMAGRI. Ce mouvement défend des thèses proches des nôtres, à savoir que les organisations mondiales actuelles, comme l'OMC, ne tiennent pas compte du caractère spécifique et de l'importance stratégique de l'agriculture. Il faut donc mettre en place une nouvelle gouvernance mondiale et une nouvelle régulation internationale de l'agriculture. Ce mouvement, issu d'une initiative coopérative française, gagne rapidement des adhérents à l'échelle mondiale et apparaît de plus en plus comme un moyen intéressant de sortir de l'alternative entre libéralisation débridée et protectionnisme frileux.

Nous comptons donc nous rapprocher de ce mouvement mondial et peut-être nous y engager de manière plus active au cours de l'année qui vient. Cela ne veut pas dire pour autant que nous délaisserons la Coalition sur la souveraineté alimentaire du Québec. Nous comptons simplement consacrer désormais plus d'énergie à définir ce qui pourrait être une agriculture respectueuse de ses intervenants tout en étant plus ouverte sur le monde.

Une agriculture toujours solidement ancrée dans la réalité québécoise, soucieuse de protéger les acquis des producteurs, mais préoccupée aussi de répondre de manière plus efficace et plus novatrice aux besoins des consommateurs, ceux du Québec comme ceux des autres pays.

On peut prendre exemple sur notre sport national. Je vois le rôle de La Coop fédérée comme celui d'un joueur offensif au sein d'une équipe de hockey. Chacun sait que toute offensive efficace se construit sur une bonne défense, et qu'il faut d'abord être capable de résister aux assauts de l'adversaire si on veut rester dans la partie. C'est pourquoi un bon joueur offensif doit avoir constamment un souci défensif en tête. Ce souci, nous le partageons.

Mais quiconque s'intéresse aux sports sait aussi que pour gagner une partie, cela prend également une bonne offensive. Et si nous voulons marquer des points dans la partie

## M e s s a g e d u p r é s i d e n t

très serrée que nous jouons, si nous voulons engranger quelques gains de temps en temps, nous ne pouvons pas toujours « jouer la trappe ». Il faut donc que notre stratégie nationale nous laisse la marge de manoeuvre nécessaire pour que nous puissions développer des jeux créatifs et audacieux, faire des échappées et créer des occasions de compter, pas seulement pour nous, mais pour toute l'équipe.

Le développement du réseau de La Coop fédérée a toujours été lié de manière intrinsèque à celui de l'agriculture québécoise. Et son avenir reste étroitement tributaire de l'avenir de cette agriculture. Mais le réseau La Coop a aussi contribué à sa façon au progrès de l'agriculture québécoise. Il en constitue même l'un des aspects spécifiques. Si on est sérieux quand on dit qu'on veut protéger la spécificité de l'agriculture québécoise, il faut laisser maintenant aux coopératives agricoles la marge de manoeuvre qu'il leur faut pour maintenir avec dynamisme cet apport unique qui est le leur. C'est la meilleure façon pour ce réseau de contribuer, comme il l'a toujours fait, non seulement à l'avancement de ses membres, mais aussi au développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire québécoise dans son ensemble.

Je terminerai en remerciant sincèrement MM. Claude Lafleur, Réjean Nadeau et leurs équipes respectives, qui ont su mener à bon port nos entreprises et générer des résultats appréciables dans un contexte économique difficile.

Également, je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur appui, leur dynamisme et leur ouverture à essayer de faire les choses autrement, pour le plus grand intérêt de l'ensemble des membres du réseau La Coop.

Je remercie finalement les dirigeants de nos coopératives affiliées pour leur engagement, leur ouverture d'esprit et leur solidarité. Le succès de La Coop fédérée étant intimement lié à celui de nos coopératives affiliées, leur détermination à s'adapter constamment aux besoins de leurs membres et leur soutien nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Je demeure plus que jamais convaincu que l'avenir des entrepreneurs agricoles passe par l'appartenance à un réseau de taille mondiale, capable de les épauler dans leurs tâches quotidiennes et de contribuer à assurer le succès de leur entreprise agricole.

**Denis RICHARD**  
Président de La Coop fédérée

*L'appartenance à une équipe peut très bien s'accommoder de l'initiative individuelle et respecter le droit à la différence.*







## Bilan coopératif

LA COOP FÉDÉRÉE SOUSCRIT ENTIÈREMENT AUX PRINCIPES ÉNONCÉS DANS LA *DÉCLARATION SUR L'IDENTITÉ COOPÉRATIVE*, ADOPTÉE PAR L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE. CETTE DÉCLARATION CONSTITUE POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ENTREPRISE UN GUIDE QUI ORIENTE LA PRISE DE DÉCISION DANS UN CADRE PHILOSOPHIQUE RESPECTANT L'ESPRIT COOPÉRATIF.





### Premier principe **ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS**

La Coop fédérée a accueilli trois nouvelles coopératives au cours de la dernière année et aucune demande de retrait n'a été reçue. À la clôture de l'exercice, on dénombre donc 109 coopératives fédérées. Ces coopératives regroupent à leur tour quelque 58 000 membres ordinaires et 27 000 membres auxiliaires ou associés, portant le nombre total de membres au sein du réseau à 85 000. Il s'agit d'une augmentation de 20 % au cours des deux dernières années, principalement en raison de l'accueil de grandes coopératives de consommation.

### Deuxième principe **POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES**

En date du 25 octobre 2008, le réseau comptait 622 administrateurs élus.

Aux fins de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée en février 2008, l'ensemble des coopératives fédérées avait le droit de désigner 335 délégués pour représenter les membres et faire valoir leurs opinions. De ce nombre, 242 délégués et 38 substitués se sont prévalus de ce droit, ce qui constitue une participation réelle de 84 %. De plus, une modification au règlement concernant l'élection des membres du conseil d'administration de La Coop fédérée a été adoptée lors de cette dernière assemblée, afin de favoriser une meilleure expression de la démocratie coopérative en y assurant davantage de transparence et d'équité sur le plan de l'accès à l'information.

D'autres rencontres qui se déroulent tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, 349 présidents, vice-présidents et directeurs généraux ont participé à la Tournée du président en janvier 2008, 65 présidents de coopératives ont pris part au Forum des présidents en avril 2007 et 158 dirigeants de coopératives ont assisté à l'assemblée semestrielle d'août 2008.

Par ailleurs, La Coop fédérée assure une liaison étroite avec ses membres par l'animation de comités divers où sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

Enfin, le conseil d'administration, composé de 15 élus provenant des 15 territoires régionaux et provincial, a consacré 25 journées de travail à des réunions afin de veiller aux affaires commerciales et associatives de La Coop fédérée (excluant les activités d'Olymel). Les administrateurs ont de plus participé à 2 réunions téléphoniques de plus courte durée. Le comité exécutif, pour sa part, a consacré 9 journées supplémentaires et 3 réunions téléphoniques de plus courte durée à l'étude de différents dossiers.

### Troisième principe **PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES**

Les coopératives membres détiennent 97 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 274 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives membres.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2008, des ristournes à ses membres pour un montant global de 30 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 60,5 millions de dollars pour les cinq dernières années. Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe D émises entre 2001 et 2005 pour une contrepartie au comptant de 12,9 millions de dollars.

### Quatrième principe **AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE**

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance en regard des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle veille aussi à demeurer majoritaire au sein des alliances qu'elle peut contracter avec d'autres entreprises.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres. Elle met de l'avant différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de ses coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

### Cinquième principe **ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION**

La Coop fédérée rejoint tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié 10 fois l'an. C'est son principal organe d'information. Elle publie aussi, quatre fois l'an, l'*Agri-COOP*, un bulletin d'information spécialement destiné aux dirigeants du réseau. Enfin, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit du *Coop en ligne*, qui a fait l'objet de 50 envois au cours de la dernière année.

Par ailleurs, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein de la coopération agricole. À ce jour, 427 élus cheminent dans ce programme. De ce nombre, 76 ont atteint le niveau de membre, attestant du cumul de 15 crédits de formation, 72 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits et 91, le niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus. Les employés du réseau ont aussi accès à 73 formations adaptées à leurs besoins et offertes par l'Académie La Coop. L'entreprise a réalisé un investissement de 4,5 millions de dollars en formation, au cours de l'exercice.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certaines clientèles cibles comme la relève agricole et les femmes, en organisant des colloques et des forums annuels à leur intention. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des institutions d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à une sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion en regard de la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

### Sixième principe **COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES**

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance-vie, Cooperative Research Farms, Gène + et Interprovincial Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par des prêts de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives outre-mer par l'entremise de SOCODEVI et elle a soutenu le rayonnement francophone de l'Association des éducateurs coopératifs en assumant les frais de traduction de ses bulletins d'information.

Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération. En cours d'année, elle a poursuivi son accompagnement dans de nombreux projets d'optimisation et de mise en commun des ressources, sous le vocable du projet Chrysalide. Ainsi, elle prône une vision globale du réseau qui favorise le maintien du plus grand nombre possible de coopératives ayant pignon sur rue tout en agissant comme un organisme hautement intégré dans l'arrière-boutique.

### Septième principe **ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ**

La Coop fédérée (incluant Olymel) a consacré en cours d'exercice un montant de 918 000 dollars afin d'encourager, sous forme de dons et de commandites, des organisations et événements qui lui paraissent méritoires. Plus du tiers de ce montant a été alloué au soulagement de la pauvreté.

L'entreprise soutient aussi les organisations de relève agricole, différents concours de valorisation de la profession agricole, Centraide, le Conseil de développement du loisir scientifique, les Centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA) et la Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec.



# Rapport de gestion



De haut en bas :

**Claude Lafleur**  
Chef de la direction

**Paul Noiseux**  
Chef des finances

**Gaétan Desroches**  
Chef de l'exploitation

**Pour son exercice terminé le 25 octobre 2008, La Coop fédérée affiche un excédent de 71 millions de dollars, comparativement à 40,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.**

[en milliers de dollars]	2008	2007
Produits	3 606 101 \$	3 286 795 \$
Excédent d'exploitation	95 986	46 551
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	70 992	40 587
Ristournes	30 000	10 000
Excédent net	30 390	22 817
Débiteurs et stocks	580 281	474 029
Actif à court terme	591 152	487 907
Fonds de roulement	181 421	43 846
Immobilisations corporelles, au coût	976 826	920 588
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	449 675	428 953
Actif total	1 143 503	1 014 948
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	182 194	228 039
Actions privilégiées et avoir	383 528	338 754
Nombre d'employés	11 175	11 072

**C**ette hausse de l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent est attribuable à une forte progression de l'excédent d'Olymel s.e.c., principalement pour le secteur porcin, dont la marge viande a connu en 2008 un sommet historique résultant du contexte mondial très favorable.

Les activités d'Approvisionnement, qui englobent les secteurs des productions animales, des productions végétales, des grains et approvisionnement meuneries, de la quincaillerie et des machines agricoles, et du pétrole ont aussi contribué de façon importante à l'accroissement des résultats de l'entreprise. Leurs contributions nettes sont en effet supérieures en comparaison de l'exercice précédent, malgré le fait qu'un gain sur vente de quotas avicoles avait été réalisé en 2007.

Les produits consolidés totalisent 3,606 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 25 octobre 2008, alors que pour l'exercice terminé le 27 octobre 2007, ils totalisaient 3,287 milliards de dollars.

Cette progression des ventes est attribuable uniquement aux activités d'Approvisionnement et s'explique par la croissance du coût des intrants combinée à des hausses de volumes de vente. Les ventes consolidées d'Olymel s.e.c. sont quant à elles en baisse comparativement à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des volumes de vente.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration se chiffrent à 3,495 milliards de dollars alors que pour l'exercice précédent, ils s'élevaient à 3,220 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement liée à la hausse du coût des intrants et à la croissance des volumes de vente principalement pour les activités d'Approvisionnement. Cependant, cette hausse a été atténuée par la baisse du coût des intrants de la filiale Olymel s.e.c.

En 2008, les frais financiers totalisent 15 millions de dollars, en baisse de 5,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette économie résulte, d'une part, de la baisse des emprunts bancaires de l'exercice marquée par une croissance de nos résultats, combinée à une gestion serrée des débours en immobilisations et des éléments du fonds de roulement et, d'autre part, d'une légère diminution des taux d'intérêt.



## Rapport de gestion

### Produits

[en milliers de dollars]

<b>2008</b>	<b>3 606 101 \$</b>
2007	3 286 795 \$
2006	3 175 705 \$
2005	3 141 860 \$
2004	2 908 842 \$

### Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent

[en milliers de dollars]

<b>2008</b>	<b>70 992 \$</b>
2007	40 587 \$
2006	(21 599) \$
2005	42 463 \$
2004	35 456 \$

### Ristournes

[en milliers de dollars]

<b>2008</b>	<b>30 000 \$</b>
2007	10 000 \$
2006	— \$
2005	8 500 \$
2004	12 000 \$

### Fonds de roulement

[en milliers de dollars]

<b>2008</b>	<b>181 421 \$</b>
2007	43 846 \$
2006	164 721 \$
2005	197 750 \$
2004	139 486 \$

### Actions privilégiées et avoir

[en milliers de dollars]

<b>2008</b>	<b>383 528 \$</b>
2007	338 754 \$
2006	305 890 \$
2005	321 928 \$
2004	284 711 \$

L'excédent d'exploitation s'établit à 96 millions de dollars, alors qu'en 2007, il était de 46,6 millions de dollars, et reflète l'ampleur de l'effet des conditions de marché très favorables connues dans le secteur porcin.

Du côté des autres résultats, le poste quote-part des résultats des sociétés satellites, où nous sommes partenaires, s'élève à 4,7 millions de dollars, comparable à l'exercice précédent.

Le poste gains à la cession d'actifs totalise 475 mille dollars, alors qu'en 2007, il s'élevait à 4,1 millions de dollars et représentait principalement un gain sur vente de quotas.

Quant au poste gain sur actifs disponibles à la vente, il affiche 1,8 million de dollars. Le gain est lié à l'acquisition de la participation supplémentaire de 50 % dans la Société immobilière Immeuble 9001 l'Acadie S.E.C. Le détail de la transaction est décrit à la note 3 des états financiers consolidés.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent, après déduction de la quote-part des actionnaires sans contrôle, s'inscrit à 71 millions de dollars, alors qu'en 2007, il s'établissait à 40,6 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 25 octobre 2008, compte tenu des ristournes déclarées de 30 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 10,6 millions de dollars, l'excédent net s'élevait à 30,4 millions de dollars alors que celui de l'exercice 2007 était de 22,8 millions de dollars.

### INFORMATION SECTORIELLE

(Les chiffres des produits des secteurs d'activité incluent les montants relatifs aux opérations intersectorielles.)

#### Approvisionnement

Les ventes consolidées des activités d'Approvisionnement s'élèvent à 1,591 milliard de dollars, par rapport à 1,240 milliard de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 351 millions de dollars. Cette importante progression s'explique principalement par la croissance du coût des intrants dans le Secteur des pétroles, une hausse des volumes de commercialisation et des prix dans le Secteur grains et approvisionnement meuneries, ainsi que par une inflation dans les prix des fertilisants et de l'alimentation animale.

L'excédent net de l'activité Approvisionnement est supérieur de 5,7 % à celui de l'exercice précédent malgré le fait qu'en 2007, nous avons réalisé un gain sur disposition de quotas avicoles. En excluant ce gain réalisé en 2007, la contribution nette s'est accrue de 15 % comparativement à l'année dernière, ce qui s'explique par des remises sur gains de position moindres et de très bonnes conditions d'approvisionnement chez Norcan.

De gauche à droite :

**Mario Leclerc**  
Chef des ressources humaines

**Gilles Denette**  
Chef des services-conseils Réseau

**Alain Garneau**  
Avocat principal et  
chef des affaires juridiques





## Rapport de gestion

Fait marquant cette année : le dossier majeur du Secteur des productions animales aura été sans contredit l'avancement du projet Chrysalide PA (productions animales). Le plan global, dévoilé le 21 août 2008, et adopté majoritairement par les coopératives le 16 septembre de la même année, est maintenant à l'étape de la planification et du déploiement. Ce réaménagement du réseau permettra à celui-ci de mieux se positionner dans un marché des monogastriques où les concurrents possèdent de grandes meuneries spécialisées appuyées par des équipes techniques. Les mêmes constatations s'imposent dans le Service ruminants où Chrysalide permettra de devancer la concurrence en se donnant l'efficacité d'une grande entreprise, tout en maintenant une proximité client très forte et très active sur le terrain.

Pour l'ensemble des activités d'Approvisionnement, les principales variations des ventes et des contributions nettes sectorielles sont les suivantes :

Pour le Secteur des productions animales, les ventes de l'exercice terminé le 25 octobre 2008 ont totalisé 222,6 millions de dollars, comparativement à 189,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des ventes provient principalement du Service alimentation animale où les ventes sont en forte augmentation par rapport à celles de l'an dernier, en raison d'une hausse importante du prix des ingrédients. La contribution nette du Secteur des productions animales a diminué de 10,5 % comparativement à l'exercice précédent. Cependant, il faut se rappeler qu'en 2007, un gain sur disposition de quotas avicoles avait été réalisé, et qu'une somme importante de la quasi-totalité des gains sur positions de marché avait été remise aux coopératives.

Le Secteur des productions végétales a affiché des ventes de 215,5 millions de dollars, alors que celles de l'exercice 2007 ont été de 182,4 millions de dollars. Pour le Service des fertilisants, l'augmentation des ventes est attribuable à la hausse du prix des matières premières qui s'est reflétée dans le prix de vente aux clients pour une augmentation moyenne de 112 \$ par tonne métrique. Les ventes du Service des semences sont en hausse par rapport à l'an dernier, grâce à la croissance importante des ventes de soya. De plus, les ventes du Service des protections des cultures sont en hausse comparativement à l'exercice précédent. La contribution nette du Secteur des productions végétales a augmenté de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'augmentation importante des marges bénéficiaires du secteur industriel, atténuée par l'augmentation des frais financiers, et des frais d'entretien et de réparations des dômes.

Le Secteur des grains et approvisionnement meuneries a affiché des ventes de 278,8 millions de dollars, alors que celles de l'exercice 2007 ont été de 192,7 millions de dollars. Cette croissance de 44,7 % résulte essentiellement d'une augmentation des volumes de commercialisation et de la

hausse importante des marchés. À ce chapitre, notons que les prix moyens ont augmenté de façon considérable, passant de 236 \$ la tonne métrique l'an dernier à 301 \$ cette année. La récolte de maïs de l'automne 2007, les conditions de marché particulières pour l'orge ainsi que les activités d'exportation et d'importation ont permis de générer des retombées positives pour l'ensemble du réseau coopératif en matière de commercialisation. Grâce à la croissance des volumes de vente et aux conditions de marché plus favorables, la contribution nette du secteur après la quote-part des coopératives aux résultats de Grains Elite s.e.c. a connu un accroissement par rapport à l'exercice précédent.

Le Secteur quincaillerie et machines agricoles affiche pour l'exercice 2008 des ventes de 210,0 millions de dollars par rapport à 193,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette croissance des ventes provient d'une augmentation des ventes dans les matériaux attribuable en partie à une amélioration de notre programme commercial, à une hausse des prix des produits de matériaux et à l'ajout de quatre marchands Unimat franchisés et d'une coopérative. Pour les produits de quincaillerie, l'augmentation des ventes provient d'une meilleure performance des produits saisonniers, de l'ajout de nouveaux marchands et d'une stratégie de marketing plus agressive pour le réseau. La contribution nette du Secteur quincaillerie et machines agricoles a progressé de 27 % par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette augmentation des résultats provient de la croissance des ventes combinée à une réduction des dépenses non récurrentes en 2007.

Pour le Secteur des pétroles, les ventes ont atteint 652,7 millions de dollars, comparativement à 476,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les volumes totaux en litres sont légèrement à la hausse, cependant la forte progression des ventes est majoritairement attribuable à la croissance du coût des intrants. La contribution nette du secteur a augmenté de 28,1 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation provient essentiellement de l'amélioration marquée des conditions d'approvisionnement. Sans cela, la contribution nette aurait été inférieure à l'exercice précédent à cause, d'une part, de la baisse de volumes et de marges pour le Service résidentiel et commercial, et le Service propane et, d'autre part, de l'augmentation des dépenses telles que la restauration des sols et les mauvaises récoltes.

Pour AgriEst, centre agricole coop, les ventes totalisent 19,1 millions de dollars, par rapport à 14,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est expliquée par l'inflation combinée à la hausse des volumes dans le Secteur des grains, des fertilisants et de la quincaillerie. Par contre, le contexte particulier de la production laitière dans l'Est ontarien a entraîné une baisse importante des volumes de suppléments et moulées livrés à la ferme. La contribution nette est légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent.







### Mise en marché

La revue des opérations de la filiale Olymel s.e.c. pour l'exercice terminé le 25 octobre 2008 est commentée par le président-directeur général, M. Réjean Nadeau, à la page 29 du présent rapport annuel.

### Services-conseils Réseau

L'équipe des Services-conseils aux coopératives a déposé 52 analyses financières et 38 présentations financières à des conseils d'administration de coopératives au moyen d'une banque de données représentant 74 % des ventes totales du réseau. Cette année, les conseillers ont appuyé 22 coopératives dans leur démarche de planification stratégique. Six stagiaires à la gestion ont complété une de leurs étapes du stage dans les coopératives écoles sous la supervision du Secteur des services-conseils Réseau.

Dans le but d'améliorer son efficacité, le réseau s'est doté d'un nouveau plan comptable qui sera utilisé de façon similaire par les coopératives et La Coop fédérée. À la fin de l'exercice 2008, l'équipe des Services-conseils avait appuyé la transition de 38 coopératives vers ce nouveau plan comptable.

L'équipe d'amélioration continue appuie les gestionnaires de La Coop fédérée et des coopératives dans l'appropriation et la mise en pratique d'une philosophie de gestion axée sur l'amélioration continue. À la fin octobre 2008, 100 % des employés de La Coop fédérée avaient accès à un agent d'amélioration ainsi qu'à un registre pour soumettre leurs idées d'amélioration.

Au cours de l'exercice, plus de 2 000 nouvelles idées ont été soumises par les employés grâce au registre d'amélioration,

## Rapport de gestion

soit le double de l'année 2007. Quarante agents d'amélioration ont appuyé les gestionnaires dans la gestion et la mise en œuvre des idées émises par leurs employés. En outre, 250 personnes ont été formées aux outils d'amélioration continue dont le but est d'accroître leur habileté à résoudre des problèmes en équipe. Enfin, 42 activités kaizen ont été réalisées au sein du réseau permettant l'identification et l'élimination des activités sans valeur ajoutée dans les processus.

Fidèle au mandat qui lui avait été confié en août 2007, l'équipe de direction Chrysalide a déposé le plan global Chrysalide productions animales le 21 août dernier. Le plan global est le fruit d'un travail collectif réalisé par les gestionnaires des coopératives qui ont des activités en productions animales et de La Coop fédérée. Le projet Chrysalide produits pétroliers a également poursuivi ses activités en 2008 et prévoit le dépôt d'un plan global au cours de l'année 2009. Même chose du côté des quincailleries et des matériaux de construction, où un virage important relativement à la marque de commerce Unimat et au rayonnement global de l'entreprise est amorcé.

### Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 13,6 millions de dollars, comparativement à 12,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses nettes provient de l'augmentation des coûts liés à la mise à niveau des systèmes et technologies et des coûts administratifs du projet Chrysalide. De plus, le 17 septembre 2008, la Société a acquis 50 % des parts de la coentreprise immobilière Immeuble 9001 l'Acadie S.E.C. Par suite de cette acquisition de parts, la Société détient 100 % de cette entité.

### Ressources humaines

Le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 11 175 à la fin de l'exercice, en regard de 11 072 en 2007. La variation du nombre d'employés est liée aux différents mouvements de main-d'œuvre de l'ensemble de nos opérations. Le Service de dotation élabore différentes stratégies pour attirer des candidatures de choix au sein du réseau et s'assurer d'une main-d'œuvre pleinement qualifiée malgré la rareté de ressources humaines pour certaines catégories d'emploi, notamment en technologie de l'information.

Des efforts particuliers ont été mis en place dans la gestion du changement auprès des employés et des différents meneurs d'enjeu dans le but de s'assurer de leur adhésion à nos projets.

Plus de 70 cours regroupant près de 2 800 participants ont été offerts par l'Académie Coop. La Coop fédérée a investi 1,52 % de sa masse salariale en formation, ce qui dépasse les obligations légales en la matière. La formation

*Phil, les trois piliers* qui tient compte des intérêts de toutes les parties prenantes – les membres, les clients et les employés – continue d'être suivie par l'ensemble des employés de La Coop fédérée en plus d'être offerte dans certaines coopératives. Cette philosophie vise à faire prendre conscience à l'ensemble des participants des rôles essentiels que joue chacun des piliers dans la réussite de l'entreprise et est le prélude au programme d'amélioration continue mis en place dans le réseau La Coop.

Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau La Coop. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 76 personnes qui détiennent le titre de membre, 72, celui de compagnon et 91, celui de commandeur tout niveau confondu. Quatorze cours différents ont été offerts aux administrateurs dans le cadre de ce programme.

Le regroupement des employés du réseau La Coop nous permet de mettre en place divers programmes permettant d'offrir des avantages sociaux qui contribuent à attirer et à retenir le personnel. Ainsi, l'ensemble des caisses de retraite du réseau coopératif agricole est regroupé dans une fiducie qui affiche un actif de près de 235 millions de dollars à la fin de l'exercice malgré un recul marqué des marchés financiers mondiaux. Cette grande fiducie permet d'offrir aux employés plusieurs stratégies de placement réunies autour de six fonds et de deux certificats de dépôt à terme. De plus, des portefeuilles portant le nom « Cycle de vie » ont été mis en place au cours de l'année 2008 pour permettre d'adapter les diverses stratégies de placement selon l'âge des participants.

L'assurance collective bénéficie également du regroupement et permet une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés. Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis de limiter la hausse des primes par rapport au marché.

Au chapitre des relations de travail, chaque table de négociation a été l'occasion de sensibiliser les travailleurs et les syndicats à la nécessité de maintenir des conditions de travail à un niveau concurrentiel dans un marché en constante évolution. De plus, l'efficacité opérationnelle et le service à la clientèle ont été le sujet de nombreuses discussions entourant la rédaction de ces contrats de travail.

La Mutuelle de prévention en santé-sécurité à laquelle participent 79 coopératives a permis au réseau d'économiser, en 2008, environ 1,5 million de dollars, soit 43 % de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que le regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, permet de bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents et a permis aux coopératives d'économiser un total de 12 millions de dollars depuis sa mise en place.



## SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan consolidé de La Coop fédérée, au 25 octobre 2008, affiche un actif total de 1,144 milliard de dollars, comparativement à 1,015 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est attribuable à l'augmentation des débiteurs et des stocks expliquée par la croissance des prix de vente et des coûts des intrants combinée à des acquisitions en immobilisations plus importante cette année.

Le passif à court terme a totalisé 409,7 millions de dollars, comparativement à 444 millions de dollars. Cette baisse provient principalement de la diminution de la dette à long terme exigible à moins d'un an, correspondant à la facilité de crédit qui a été renouvelé en juin 2008. Cependant, une partie de la baisse a été atténuée par la hausse des crédateurs et charges à payer causée par l'augmentation des coûts d'approvisionnement.

Le fonds de roulement a atteint 181,4 millions de dollars, en hausse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il se situait à 43,8 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,4 contre 1,1. L'inscription en 2007 de la facilité de crédit comme dette à long terme échéant à moins d'un an expliquait la baisse du fonds de roulement. De plus, le ratio d'endettement consolidé de la Société se situait à 33:67 à la fin de l'exercice, alors qu'il s'établissait à 41:59 au cours de l'exercice précédent.

Les postes actions privilégiées, capital social et réserve ont totalisé à la fin de l'exercice 383,5 millions de dollars, comparativement à 338,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes représentaient 33,5 % de l'actif total, contre 33,4 % à la fin de l'exercice précédent. La réserve de la Société au 25 octobre 2008 s'établissait à 274,2 millions de dollars, soit 71,5 % des actions privilégiées et de l'avoir.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Coop fédérée dispose des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. En juin 2008, la Société a renouvelé pour une durée de trois ans les ententes bancaires avec un groupe syndiqué d'institutions financières. La nouvelle facilité de crédit renouvelable est de 300 millions de dollars. Le solde de la facilité de crédit utilisé à la fin de l'exercice 2008 totalise 77,5 millions de dollars, alors qu'en 2007, il totalisait 136,1 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts tels qu'un crédit à terme d'une durée de quatre ans, pour un montant de 30 millions de dollars, à taux fixe, remboursable à compter du mois d'août 2011 par versements annuels. De plus, elle a une débenture non garantie d'une durée de trois ans, pour un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe, remboursable par versements annuels débutant en août 2012. La Société détient aussi un billet à terme à taux fixe, dont le solde

# Rapport de gestion

s'établissait à 20,8 millions de dollars au 25 octobre 2008, alors qu'il se situait à 22,3 millions de dollars en 2007.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La Coop fédérée établit sa capacité d'investissement en immobilisations courantes en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Pour l'exercice 2008, les investissements en immobilisations corporelles ont été de 57,3 millions de dollars, soit une somme inférieure à la capacité déterminée. L'adoption d'une gestion prudente des éléments du fonds de roulement et d'un contrôle serré des débours en immobilisations a permis de réduire les coûts de financement. À chaque trimestre de l'exercice 2008, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ces ententes de financement.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger, principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

L'utilisation de contrats de change et de swaps de devises pour se protéger contre le risque de variation de taux de change, principalement pour les opérations en devises étrangères, a dépassé le milliard de dollars canadiens en 2008.

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.





## Rapport de gestion

### RISQUES ET INCERTITUDES

La Coop fédérée est exposée à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité, dans le cours des activités des Secteurs de la mise en marché et de l'approvisionnement.

#### Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants sont par conséquent influencés par l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un niveau de contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

#### Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours des activités des Secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences gouvernementales en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de salubrité des aliments.

#### Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque cruciaux pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à l'approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration de la mise en œuvre de procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes gouvernementaux sont des préoccupations importantes pour la gestion saine des troupeaux d'élevage.

#### Risque environnemental

La Coop fédérée adhère au principe de responsabilité sociale et s'assure que ses pratiques d'entreprise sont compatibles avec les exigences réglementaires et les bonnes pratiques de gestion environnementales reconnues.

En 2008, le Service de l'environnement a d'ailleurs procédé à 32 vérifications de conformité environnementale complètes d'installations, permettant aux gestionnaires de celles-ci d'être au fait des possibilités d'amélioration des meilleures pratiques afin de réduire au minimum l'empreinte environ-

nementale de l'entreprise. Aussi, lors d'acquisition ou de prise de participation dans des entreprises, La Coop fédérée s'assure toujours que celles-ci possèdent de bons standards de gestion environnementale, conformément à sa politique environnementale.

Les différents secteurs de l'entreprise ont aussi reçu un appui technique continu de son service de l'environnement pour des acquisitions ou des ventes d'actifs, pour résoudre des problématiques environnementales particulières et aussi pour être au fait de l'évolution de la réglementation environnementale. L'entreprise est d'ailleurs abonnée aux meilleures veilles légales existantes et fait partie d'associations professionnelles pour être au fait des dernières modifications législatives en matière d'environnement.

L'entreprise encourage aussi toute activité de sensibilisation et d'éducation qui fait la promotion de pratiques d'entreprises saines en lien avec les principes du développement durable. À titre d'exemple, les assemblées importantes telles que l'assemblée générale annuelle ou l'assemblée semestrielle sont désormais des événements écoresponsables, et les sommes nécessaires à la neutralisation des gaz à effet de serre (événement carboneutre) sont déposées dans le Fonds coopératif pour la relève agricole à des fins de projets environnementaux.

Enfin, avec l'aide de ses employés qui font des efforts en matière de recyclage, réduction, réemploi et valorisation (les 3-RV), le siège social de l'entreprise a pu obtenir l'accréditation  *Ici on recycle!* de RECYC-QUÉBEC pour le volet « mise en œuvre » et espère obtenir le plus haut niveau d'accréditation (performance) dans la prochaine année.

#### Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables économiques influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques prévalant dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent étroitement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

#### Risques liés aux instruments financiers

La Société a adopté, en 2008, les nouvelles normes comptables sur l'information à fournir et la présentation concernant les instruments financiers. La Société a fourni des informations qualitatives et quantitatives sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix. La note 18 des états financiers consolidés fait référence à la divulgation de l'information concernant la nature et l'ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.





## R a p p o r t d e g e s t i o n

### CONCLUSION

Chose certaine, et c'est le moins que l'on puisse dire, les coopératives agricoles du Québec évoluent. Elles suivent le rythme imposé par le marché et par les besoins de leurs membres. Elles tentent par tous les moyens d'adapter leur offre d'affaires afin de rester le partenaire de choix des agriculteurs au Québec.

La Société est au centre d'un réseau d'entreprises coopératives dont le chiffre d'affaires combiné avoisine maintenant les 6 milliards de dollars, ce qui oblige à une discipline énorme et à une coordination sans faille. Le réseau coopératif agricole, fort de sa distinction coopérative et de la compétence de ses ressources humaines, entend mener à terme résolument ses nombreux projets de transformation et confirmer ainsi son leadership.

Sa solidarité légendaire et sa volonté de créer un réseau La Coop plus fort et plus uni seront déterminantes dans ce que l'histoire du mouvement coopératif agricole retiendra de nous.

Cela étant dit, je remercie très chaleureusement mes collègues de la régie interne élargie et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

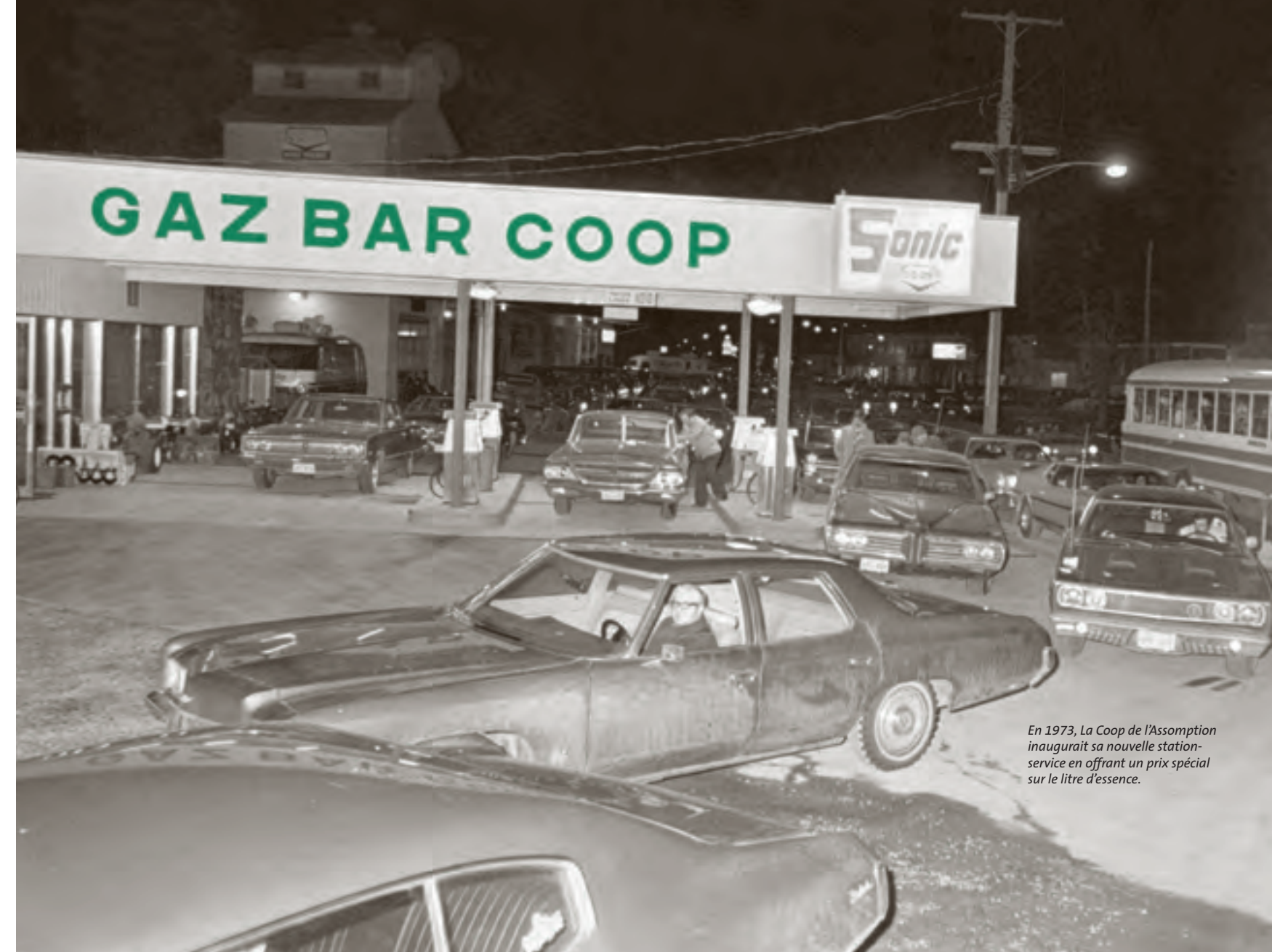
En outre, il va de soi que je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du conseil d'administration, de l'appui et de la grande confiance qu'ils nous ont témoignés tout au long de l'exercice.

Le chef de la direction,

**Claude LAFLEUR**

The Sonic logo, featuring the word "Sonic" in a stylized, italicized font with a horizontal line above it.

50 ans et toujours vert!



*En 1973, La Coop de l'Assomption inaugurerait sa nouvelle station-service en offrant un prix spécial sur le litre d'essence.*





a aussi 50 ans!

De gauche à droite :

**Paul Noisieux**  
Chef des finances de La Coop fédérée  
et chef de la direction financière d'Olymel

**Claude Lafleur**  
Chef de la direction de La Coop fédérée

**Réjean Nadeau**  
Président-directeur général d'Olymel

**Denis Richard**  
Président de La Coop fédérée et président  
du conseil d'administration d'Olymel



Le premier abattoir de volailles Flamingo  
à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville,  
au début des années 60.

## Rapport d'Olymel

### 2008 : Le retour de la rentabilité dans tous les secteurs de l'entreprise

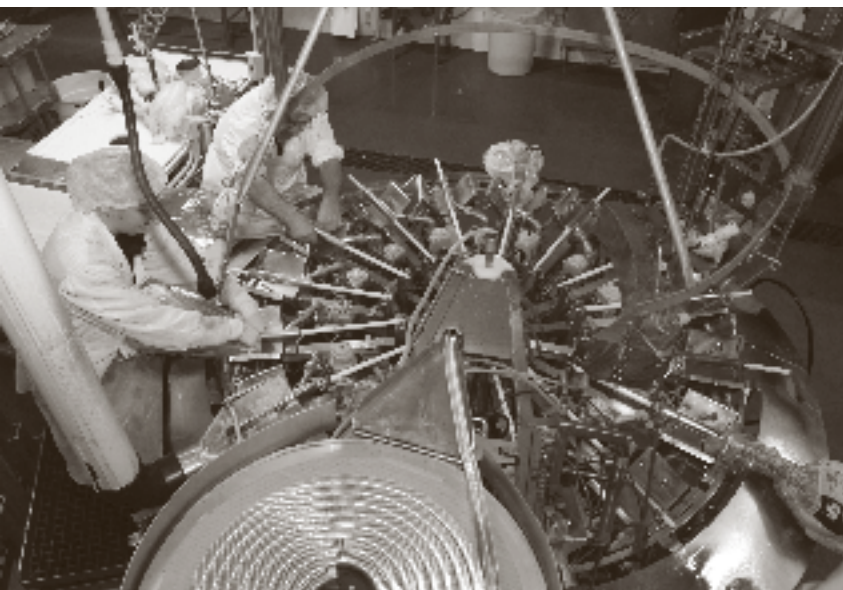
**L'**exercice 2008 représente, sans contredit, pour Olymel s.e.c., le meilleur de notre histoire. Les progrès notables enregistrés cette année dans nos résultats sont d'autant plus appréciables qu'ils surviennent après plusieurs années difficiles, marquées, entre autres, par des difficultés structurelles, la crise de l'industrie porcine et les effets de l'appréciation du dollar canadien. Ils démontrent clairement que les efforts fournis au cours des dernières années, particulièrement dans le Secteur porc frais, pour restructurer l'entreprise, rendre ses opérations plus efficaces, réduire ses coûts, mobiliser son personnel et la rapprocher de ses partenaires ont porté leurs fruits. Les défis à relever pour maintenir notre place dans un contexte de crise économique et financière mondiale sont cependant toujours nombreux.

Au cours de l'année 2008, nos ventes ont atteint 2,033 milliards de dollars, en diminution de 29 millions de dollars par rapport au précédent exercice. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des activités d'abattage dans l'Ouest du pays, compensée en partie par la hausse des volumes et des prix dans le Secteur volaille et une amélioration de la composition des ventes dans tous les secteurs.

#### PORC FRAIS

Malgré la progression du dollar canadien et le recul des volumes d'abattage, la forte demande en provenance de la Chine et de la Russie, combinée à une amélioration de nos valeurs ajoutées, a permis d'atteindre des marges viande exceptionnelles dans le Secteur porc frais. Les pertes des années antérieures ont ainsi cédé la place à des profits. Toutefois, les résultats cumulés des cinq derniers exercices dans ce secteur demeurent négatifs.





## Rapport d'Olymel

L'exportation représente plus de 50 % des ventes de ce secteur, et Olymel continue d'avoir une présence active dans une soixantaine de pays dont les débouchés les plus importants sont le Japon, les États-Unis, la Russie, l'Australie, la Corée du Sud et la Chine.

Dans le Secteur porc frais Est, Olymel utilise actuellement 98 % de ses capacités hebdomadaires d'abattage et transforme sensiblement le même volume de porcs qu'avant sa réorganisation opérationnelle. Notons qu'avec 7,6 millions de têtes en 2008, la production québécoise de porc a dépassé le sommet de 7,4 millions, atteint en 2004. En mai dernier, une entente de principe a été conclue entre Olymel et la Fédération des producteurs de porcs du Québec et, plus récemment, une convention de mise en marché a également été signée dans le but d'en arriver à un partenariat mutuellement avantageux. Nous souhaitons la mise en œuvre de cette nouvelle convention le plus tôt possible.

La situation du Secteur porc frais Ouest a connu un redressement important. En 2008, nos activités à l'usine de Red Deer, en Alberta, nous ont en effet permis d'enregistrer un profit, comparativement à une perte l'année précédente. Les problèmes financiers des producteurs de l'Ouest et le coût élevé du grain ont cependant entraîné une réduction du volume d'abattage. Le recours aux programmes de main-d'œuvre étrangère nous a permis de contrer la pénurie chronique de personnel dans l'Ouest canadien et de disposer des effectifs suffisants pour atteindre nos objectifs en matière de maximisation des valeurs ajoutées. Par ailleurs, les discussions entreprises sur une éventuelle participation financière dans l'usine de Red Deer se poursuivent toujours avec les représentants des producteurs de porcs (Western Hog Exchange) et le gouvernement de l'Alberta.

### PORC TRANSFORMÉ

Le Secteur du porc surtransformé est rentable, bien qu'il affiche des résultats inférieurs à ceux de l'an dernier et en deçà de nos attentes. Au cours des prochains mois, nous consacrerons beaucoup d'efforts à l'augmentation de nos volumes de vente et à la réduction de nos frais d'exploitation afin d'atteindre nos objectifs.

En outre, la crise sévère associée à la présence de *Listeria monocytogenes* dans certains produits de l'un de nos grands compétiteurs canadiens a affecté négativement le comportement des consommateurs et les ventes dans toute la gamme de produits apparentés. Devant cette crise de confiance, nous avons renforcé nos contrôles et rehaussé nos propres standards. Notre priorité demeure de tout mettre en œuvre pour s'assurer de l'innocuité, de la salubrité et de la qualité de nos produits.

### VOLAILE FRAÎCHE

Le Secteur de la volaille fraîche est toujours rentable, malgré un recul important par rapport à l'an dernier, et ce, tant pour ce qui est du poulet que du dindon.

Les difficultés du système canadien à ajuster l'offre de produit sur le marché intérieur ont entraîné une détérioration des marges, obligeant les transformateurs à absorber une grande partie de la hausse du coût des matières premières. Le marché montre des signes d'essoufflement et l'industrie devra consentir un effort sérieux pour s'assurer que la production n'excède pas la demande, une situation qui provoque invariablement des stocks trop élevés et une chute des marges pour les produits frais.

Sur le plan des opérations, la mécanisation de certaines de nos opérations de désossage à nos usines de Sainte-Rosalie, au Québec, et de Brampton, en Ontario, a généré des économies de coûts importantes.

Par ailleurs, Olymel a annoncé le 19 mars dernier, à Fredericton, la création d'un partenariat avec le producteur Westco du Nouveau-Brunswick pour l'acquisition ou la construction d'un abattoir de poulets dans cette province. Dans ce dossier, Olymel et Westco sont en attente d'une décision du Tribunal de la concurrence qui devrait être rendue au cours du premier semestre de l'exercice 2009.

Notons que 2008 a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire de la marque Flamingo. Différents événements de marketing et d'autres au sein de la société ont été organisés tout au long de l'année pour souligner cette belle réussite.

### VOLAILE TRANSFORMÉE

Les résultats du Secteur volaille transformée enregistrent des profits et connaissent une nette amélioration par rapport à ceux de l'an dernier. L'augmentation de la marge viande, des volumes de ventes en hausse, la diminution des frais financiers et des coûts de production ont favorisé des résultats positifs. Ce secteur a évidemment profité de la faiblesse du Secteur volaille fraîche pour s'approvisionner à moindre coût en matières premières. Le développement du marché hors Québec, la hausse des ventes de nos marques nationales, entre autres, Flamingo et Village ainsi que de celles de la gamme de nos marques privées, sont des facteurs qui ont également contribué aux bons résultats de ce secteur.

### RESSOURCES HUMAINES

Après une restructuration difficile, mais nécessaire, au cours des années précédentes, l'exercice 2008 a été l'occasion de renforcer tous les mécanismes de gestion des ressources humaines et de multiplier les canaux de communication avec nos 10 000 employés. Des initiatives ont été prises pour mesurer les perceptions de l'ensemble des employés, pour les rejoindre individuellement et mieux les informer. Encourager les initiatives positives, établir un environnement de travail favorable et développer un sentiment d'appartenance à l'entreprise demeurent des objectifs primordiaux dans la gestion de nos ressources humaines.

La rareté d'une main-d'œuvre qualifiée rend plus difficile le recrutement de personnel. Des efforts ont été entrepris dans ce domaine et vont se poursuivre. Nos cadres disposent de formation et de programmes adaptés permettant une organisation du travail propre à retenir notre main-d'œuvre, à améliorer les compétences des employés et à travailler à réduire le taux d'absentéisme et les lésions professionnelles. La réalisation de deux plans ambitieux lancés en 2007 pour mobiliser les ressources humaines, d'une part, et améliorer le service à la clientèle, d'autre part, va se poursuivre et s'intensifier jusqu'en 2010.

### L'AVENIR

Les résultats de 2008 resteront une source de motivation pour l'avenir. Dans le contexte des turbulences économiques annoncées pour 2009, il nous faut redoubler d'ardeur, à tous les échelons, pour fournir les efforts nécessaires afin de demeurer une entreprise concurrentielle et financièrement saine, en mesure de saisir toutes les occasions offertes par nos marchés. Nous pourrions ainsi mieux satisfaire les attentes de nos propriétaires, de nos clients et des consommateurs. Il s'agit de la meilleure façon d'assurer un avenir prometteur pour Olymel et ses employés.

Enfin, ces résultats positifs n'auraient pu être atteints sans le travail soutenu de nos employés et leur engagement. Nous avons également pu compter sur la compétence d'une équipe de direction aguerrie, sur les avis éclairés de nos administrateurs et sur le soutien et les conseils précieux du président du conseil, M. Denis Richard. Je les remercie tous pour leur engagement envers Olymel.

Le président-directeur général,

Réjean NADEAU







**L**es états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 25 octobre 2008 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est concordante avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité de vérification.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

**Claude LAFLEUR**

**Paul NOISEUX, CGA**

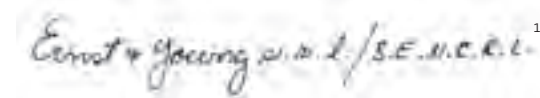
Montréal, le 19 décembre 2008

Aux sociétaires de  
**La Coop fédérée**

**N**ous avons vérifié le bilan consolidé de La Coop fédérée (« La Coop ») au 25 octobre 2008 et les états consolidés des résultats et de la réserve, des résultats étendus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de La Coop. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Coop au 25 octobre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, Canada

le 19 décembre 2008

[à l'exception des notes 4, 5 et 13  
datées du 15 janvier 2009]

<sup>1</sup> CA auditeur permis n° 08697



Bilan  
consolidé

Aux  
25 octobre  
2008  
et 27 octobre  
2007

[en milliers de dollars]	2008	2007
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Débiteurs	299 137 \$	250 319 \$
Stocks	281 144	223 710
Charges payées d'avance	6 590	8 857
Impôts sur l'excédent à recevoir	—	11
Instruments financiers dérivés [note 18]	2 532	1 163
Actif d'impôts futurs [note 5]	992	—
Placements échéant à moins d'un an [note 6]	757	3 847
	591 152	487 907
Placements [note 6]	29 927	26 606
Immobilisations corporelles [note 7]	449 675	428 953
Actif au titre des avantages sociaux futurs [note 12]	15 464	12 760
Écarts d'acquisition [note 8]	43 173	44 287
Autres actifs [note 9]	14 112	14 435
	<b>1 143 503 \$</b>	<b>1 014 948 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découverts bancaires	17 238 \$	27 038 \$
Emprunts à court terme [note 10]	6 341	5 349
Créditeurs et charges à payer	353 287	262 376
Impôts sur l'excédent à payer	6 570	—
Instruments financiers dérivés [note 18]	12 445	297
Ristournes à payer [note 4]	6 000	1 500
Passif d'impôts futurs [note 5]	—	893
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an [note 13]	—	4 030
Dettes à long terme exigible à moins d'un an [note 11]	7 850	142 578
	409 731	444 061
Dettes à long terme [note 11]	174 344	85 461
Passif au titre des avantages sociaux futurs [note 12]	29 888	28 029
Passif d'impôts futurs [note 5]	17 207	16 825
Parts des actionnaires sans contrôle [note 16]	132 027	105 495
Actions privilégiées [note 13]	4 632	1 559
<b>Avoir</b>		
Capital social [note 13]	104 699	89 358
Réserve	274 197	243 807
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 14]	(3 222)	353
	<b>1 143 503 \$</b>	<b>1 014 948 \$</b>

Engagements et éventualités [note 16]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

[en milliers de dollars]	2008	2007
<b>Produits</b>	<b>3 606 101 \$</b>	3 286 795 \$
<b>Charges [note 2]</b>		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	3 495 139	3 219 640
Frais financiers	14 976	20 604
	3 510 115	3 240 244
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>95 986</b>	46 551
<b>Autres résultats</b>		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	4 682	4 564
Gains à la cession d'actifs	475	4 089
Gain sur actifs disponibles à la vente [note 3]	1 835	—
	6 992	8 653
<b>Excédent avant quote-part des actionnaires sans contrôle, ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>102 978</b>	55 204
Quote-part des actionnaires sans contrôle	31 986	14 617
<b>Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>70 992</b>	40 587
Ristournes [note 4]	30 000	10 000
Impôts sur l'excédent [note 5]	10 602	7 770
<b>Excédent net</b>	<b>30 390</b>	22 817
Réserve au début de l'exercice	243 807	220 990
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>274 197 \$</b>	243 807 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[en milliers de dollars]	2008	2007
<b>Excédent net</b>	<b>30 390 \$</b>	22 817 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		
Gains (pertes) latents, nets d'impôts de 1 638 \$ (1 033 \$ en 2007)	(3 480)	2 196
Reclassement des gains et des pertes dans les résultats, net d'impôts de 44 \$ (867 \$ en 2007)	(95)	(1 843)
	(3 575)	353
<b>Résultats étendus</b>	<b>26 815 \$</b>	23 170 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État  
consolidé  
des  
résultats  
et de la  
réserve

Exercices  
terminés les  
25 octobre  
2008  
et 27 octobre  
2007

État  
consolidé  
des  
résultats  
étendus

Exercices  
terminés les  
25 octobre  
2008  
et 27 octobre  
2007



[en milliers de dollars]

	2008	2007
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent net	30 390 \$	22 817 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements	49 403	49 522
Amortissement des coûts de transaction	918	1 111
Gains à la cession d'actifs	(475)	(4 089)
Gain sur actifs disponibles à la vente	(1 835)	—
Impôts futurs	179	4 896
Perte sur instrument financier dérivé	289	—
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(845)	(11 483)
Quote-part des actionnaires sans contrôle	31 986	14 617
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(4 682)	(4 564)
Ristournes en actions ordinaires	24 000	8 500
	129 328	81 327
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation [note 15]	(2 366)	(12 850)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>126 962</b>	<b>68 477</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'entreprise [note 3]	(3 362)	—
Acquisitions de placements	(2 080)	(3 986)
Produit de la cession de placements	5 352	9 922
Dividendes reçus de sociétés satellites	866	366
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(57 348)	(35 872)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2 560	4 191
Acquisitions d'autres actifs	(1 112)	(22)
Produit de la cession d'autres actifs	—	3 511
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(55 124)</b>	<b>(21 890)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts à court terme	992	1 415
Produit d'émission de la dette à long terme	9 504	6 407
Remboursement de la dette à long terme	(62 918)	(63 029)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	3 073	1 559
Rachat d'actions privilégiées	(4 030)	(17)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	15	11
Rachat d'actions ordinaires	(8 674)	(6)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(62 038)</b>	<b>(53 660)</b>
<b>Diminution (augmentation) des découverts bancaires</b>	<b>9 800</b>	<b>(7 073)</b>
Découverts bancaires au début de l'exercice	(27 038)	(19 965)
<b>Découverts bancaires à la fin de l'exercice</b>	<b>(17 238) \$</b>	<b>(27 038) \$</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	16 724 \$	20 676 \$
Impôts sur l'excédent payés	3 842	111

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

## DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la mise en marché et l'approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

### Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et du coût de remplacement. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre de la valeur de réalisation nette ou du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif, du coût moyen ou de l'inventaire au prix de détail, selon les secteurs.

### Placements

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation et les autres placements à long terme sont comptabilisés selon leurs classifications comme actifs financiers.

## Dépréciation d'actifs

### Actifs financiers

#### Provision pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision.

#### Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, classés comme actifs financiers disponibles à la vente, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités.

### Actifs à long terme

Les actifs à long terme détenus aux fins d'utilisation sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état consolidé des résultats et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail



**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]****Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Les écarts d'acquisition de la filiale Olymel s.e.c. sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel en deux étapes. Au cours de la première étape, la juste valeur d'une unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est plus élevée que la valeur comptable, aucune dépréciation n'est réputée exister et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape. Si la juste valeur est moins élevée que la valeur comptable, un deuxième test doit être effectué selon lequel la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation doit être estimée. Cette juste valeur implicite de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite.

**Autres actifs****Marques de commerce**

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

**Listes de clients**

Les listes de clients sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de sept ans.

**Droits**

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

**Frais reportés**

Les frais reportés comprennent les frais reliés à un contrat d'approvisionnement à un client. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six ans.

**Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles**

Les justes valeurs des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont enregistrées en tant qu'éléments de passif au moment où les obligations sont contractées par suite d'une obligation juridique liée à une mise hors service d'un actif à long terme. Le coût associé est capitalisé comme faisant partie du coût de l'immobilisation corporelle correspondante. Au fil du temps, les éléments de passif font l'objet d'une désactualisation pour tenir compte de la variation de leur valeur actualisée et les coûts capitalisés initiaux sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations correspondantes. La charge de désactualisation associée est comptabilisée dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration tandis que l'amortissement est inclus dans la charge pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

**Constataion des produits**

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et lorsque la perception des revenus est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

**Avantages sociaux futurs**

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]****Avantages sociaux futurs [suite]**

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les quatre régimes de retraite varie entre neuf ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre deux ans et huit ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 16 ans.

**Ristournes**

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des membres. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

**Instrumentes financiers**

Les instruments financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. Pour les passifs,

ils sont classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de leur classification.

La Société a effectué le classement suivant :

Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créiteurs et charges à payer, les ristournes à payer sont classés à titre d'« autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements dans les coopératives présentés dans les placements sont classés comme « disponibles à la vente » et sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les investissements dans des sociétés satellites comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle sont exclus de ces normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont classées dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste frais financiers à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste gains (pertes) à la cession d'actifs.

**Coûts de transaction**

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont capitalisés et présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]****Instruments financiers dérivés**

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux autres éléments du résultat étendu. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture, ainsi reclassée, est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

**Contrats de change et swaps de devises**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats au moment de la réalisation de ces opérations.

**Swaps de taux d'intérêt**

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés de même que les variations ultérieures de la juste valeur de l'instrument financier dérivé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

**Contrats à terme sur le prix de denrées**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

**Swap de taux d'intérêt**

La Société a également eu recours à un autre swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat sont constatés dans le poste frais financiers de la Société.

**Obligations environnementales**

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

**Impôts sur l'excédent**

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]****Exercice**

La Société termine son exercice financier le dernier samedi d'octobre. Les exercices terminés le 25 octobre 2008 et le 27 octobre 2007 comprennent 52 semaines.

**1) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES****MODIFICATIONS RÉCENTES DE CONVENTIONS COMPTABLES**

Le 28 octobre 2007, la Société a adopté quatre nouveaux chapitres publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'adoption de ces quatre recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

**Instruments financiers**

Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », modifie les obligations d'informations à fournir relativement aux instruments financiers et remplace le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Selon ce nouveau chapitre, une entité doit fournir dans ses états financiers des informations permettant aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers sur sa situation et sa performance financière de même que la nature et l'ampleur des risques en découlant au cours de l'exercice et à la date de clôture ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation », réitère les exigences de présentation énoncées au chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

**Capital**

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes relatives à l'information à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. En vertu de ce chapitre, une entité doit fournir ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, des données quantitatives sommaires sur les éléments inclus dans la gestion du capital et le fait qu'elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et les conséquences d'une dérogation à ces dernières.

**Modifications comptables**

Le chapitre 1506 « Modifications comptables » révisé les normes actuelles concernant les changements de méthodes comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs.

**MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES****Stocks**

En juin 2007, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a publié le chapitre 3031 « Stocks », qui remplace le chapitre 3030 « Stocks ». Le nouveau chapitre indique que les stocks devront être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation en indiquant la détermination du coût et sa constatation subséquente à titre de charge, y compris l'affectation des frais généraux et des autres coûts aux stocks. Le chapitre précise que l'affectation des frais généraux de production fixe doit être déterminée en fonction des niveaux de capacité normaux et que les frais généraux non affectés sont constatés à titre de charge. Le chapitre vient aussi mentionner que les dépréciations antérieures des stocks, pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, doivent faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur des stocks remonte. Il fournit aussi des directives plus restrictives à l'égard des méthodes de détermination du coût utilisées pour établir le coût des stocks, et présente des exigences additionnelles en matière d'information à fournir. La nouvelle norme s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ce nouveau chapitre pour son prochain exercice.

**Écarts d'acquisition et actifs incorporels**

En février 2008, le CNC a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui remplacera le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et développement » et abrogera le CPN-27 « Produits et charges au cours de la période de préexploitation ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ce nouveau chapitre pour son prochain exercice.

**Normes internationales d'information financière**

En février 2008, le CNC a confirmé la date de changement des Principes comptables généralement reconnus aux Normes internationales d'information financière (connues sous le nom IFRS). Ainsi, les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société élabore actuellement son plan de conversion aux IFRS et évalue l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.



## 2) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2008	2007
Amortissement des immobilisations corporelles	46 854 \$	46 221 \$
Amortissement des écarts d'acquisition	1 114	1 117
Amortissement des autres actifs	1 435	2 184
Intérêts sur les emprunts à court terme	307	472
Intérêts sur la dette à long terme	15 707	21 045
Intérêts sur les actions privilégiées	572	478
Intérêts créditeurs	(1 610)	(1 391)

Les produits et les charges d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont respectivement de 1 427 000 \$ [1 170 000 \$ en 2007] et de 16 586 000 \$ [21 995 000 \$ en 2007] pour les actifs et passifs financiers utilisant cette méthode d'évaluation.

## 3) GAIN SUR ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Le 17 septembre 2008, la Société a acquis 50 % des parts de la coentreprise immobilière Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c., pour une considération totale de 3 362 000 \$. La Société détient 100 % de cette entité à la suite de l'acquisition. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. La quote-part des actifs nets acquis se répartissent comme suit :

Quote-part des actifs nets acquis		
Actifs à court terme	180 \$	
Immobilisations corporelles	12 000	
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>12 180</b>	
Passifs à court terme	628	
Dette à long terme	6 355	
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>6 983</b>	
	5 197	
<b>Contrepartie versée</b>		
Comptant	3 362	
<b>Gain sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>1 835 \$</b>	

La Société a attribué la contrepartie versée à la quote-part des éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. À la suite de cette répartition, le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge excède le coût d'acquisition. Cet excédent, compte tenu que la Société a décidé de se départir de ses immobilisations corporelles, ne doit pas être attribué aux actifs destinés à être vendus mais reconnu comme gain sur actifs disponibles à la vente à l'état consolidé des résultats.

## 4) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 15 janvier 2009, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 30 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2008	2007
Au comptant	6 000 \$	1 500 \$
Actions ordinaires de classe B-1	6 000	2 830
Actions ordinaires de classe D-1	18 000	5 670
	30 000 \$	10 000 \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

## 5) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2008	2007
Exigibles	10 423 \$	3 126 \$
Futurs	179	4 896
Récupération d'impôt – report de pertes rétrospectif	—	(252)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>10 602 \$</b>	<b>7 770 \$</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	70 992 \$	40 587 \$
Ristournes	30 000	10 000
<b>Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts</b>	<b>40 992 \$</b>	<b>30 587 \$</b>
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 31,63 % [32,41 % en 2007]	12 966 \$	9 913 \$
Diminution des impôts futurs due à une variation de taux	(3 217)	(1 371)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	939	953
Autres éléments	(86)	(1 725)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>10 602 \$</b>	<b>7 770 \$</b>

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

Provisions et réserves non déductibles fiscalement	2 542 \$	2 213 \$
Stocks	(2 937)	(2 753)
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu	1 516	(166)
Autres éléments nets	(129)	(187)
<b>Actif (passif) d'impôts futurs à court terme</b>	<b>992 \$</b>	<b>(893) \$</b>

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(19 026) \$	(20 268) \$
Placements	(1 615)	(1 345)
Autres actifs	(369)	(197)
Avantages sociaux futurs	2 907	3 513
Ristournes à reporter ultérieurement	896	1 472
<b>Passif d'impôts futurs à long terme</b>	<b>(17 207) \$</b>	<b>(16 825) \$</b>

## 6) PLACEMENTS

	2008	2007
<b>Placements dans des sociétés satellites</b>	<b>24 795 \$</b>	<b>20 938 \$</b>
<b>Placements dans des coopératives</b>		
Parts privilégiées d'Agropur coopérative	—	3 036
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	814	783
Actions et autres titres de coopératives affiliées	864	903
	1 678	4 722
<b>Prêts hypothécaires et billets à recevoir</b>	<b>4 211</b>	<b>4 793</b>
	30 684	30 453
<b>Placements échéant à moins d'un an</b>	<b>757</b>	<b>3 847</b>
	29 927 \$	26 606 \$



## 7) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	19 400 \$	— \$	19 400 \$
Pavage	10 692	6 796	3 896
Bâtiments	325 494	122 262	203 232
Machinerie et équipement	589 334	375 732	213 602
Matériel roulant	23 888	17 503	6 385
Améliorations locatives	8 018	4 858	3 160
	<b>976 826 \$</b>	<b>527 151 \$</b>	<b>449 675 \$</b>

2007	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	15 539 \$	— \$	15 539 \$
Pavage	9 849	6 448	3 401
Bâtiments	300 636	118 814	181 822
Machinerie et équipement	563 858	345 094	218 764
Matériel roulant	23 324	16 896	6 428
Améliorations locatives	7 382	4 383	2 999
	<b>920 588 \$</b>	<b>491 635 \$</b>	<b>428 953 \$</b>

Le 17 septembre 2008, la Société a décidé de vendre l'immeuble abritant le siège social. Au 25 octobre 2008, la valeur comptable nette de cet immeuble est de 21 690 000 \$ et l'emprunt hypothécaire relatif à cet immeuble est de 13 262 000 \$.

## 8) ÉCARTS D'ACQUISITION

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	<b>58 996 \$</b>	<b>15 823 \$</b>	<b>43 173 \$</b>

2007	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	58 996 \$	14 709 \$	44 287 \$

## 9) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	4 935 \$	1 458 \$	3 477 \$
Listes de clients	4 336	2 248	2 088
Droits	14 350	6 791	7 559
Frais reportés	2 200	1 212	988
	<b>25 821 \$</b>	<b>11 709 \$</b>	<b>14 112 \$</b>

2007	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	4 935 \$	1 128 \$	3 807 \$
Listes de clients	3 224	1 813	1 411
Droits	14 350	6 487	7 863
Frais reportés	2 200	846	1 354
	<b>24 709 \$</b>	<b>10 274 \$</b>	<b>14 435 \$</b>

## 10) EMPRUNTS À COURT TERME

Le montant d'emprunts à court terme provient d'une facilité de crédit à demande d'une filiale. Cette facilité de crédit, par voie de découverts, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2008 et 2007 et porte intérêt au taux préférentiel, soit 4,34 % au 25 octobre 2008 [6,25 % au 27 octobre 2007].

## 11) DETTE À LONG TERME

	2008	2007
Facilité de crédit <sup>1</sup> utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,75 % à 4,44 % [5,99 % à 6,25 % en 2007], renouvelable en juin 2011	77 537 \$	136 107 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 6,29 %, remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015	30 000	30 000
Débeture non garantie, à taux fixe de 6,72 %, subordonnée à la facilité de crédit, remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 20 décembre 2017	20 839	22 323
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières (coentreprise immobilière en 2007), au taux fixe de 5,51 % et de 5,61 % en 2008 et en 2007, remboursable par versements mensuels en capital de 37 182 \$ et de 74 860 \$ [18 591 \$ et de 37 430 \$ en 2007], échéant le 31 octobre 2011	13 262	6 929
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 11 043 000 \$ au 25 octobre 2008, portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	9 542	—
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 4,51 % à 9,00 % [4,20 % à 9,00 % en 2007] échéant entre novembre 2008 et mars 2018	5 694	6 557
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise, garantie par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 6,17 % à 6,25 % en 2008 et en 2007, échéant entre octobre 2009 et février 2015	1 552	1 870
	<b>183 426</b>	<b>228 786</b>
Coûts de transaction	(1 232)	(747)
	<b>182 194</b>	<b>228 039</b>
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	7 850	142 578
	<b>174 344 \$</b>	<b>85 461 \$</b>

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 128 376 000 \$ au 25 octobre 2008 [188 430 000 \$ au 27 octobre 2007] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 25 octobre 2008, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2009 – 7 850 000 \$; 2010 – 3 323 000 \$; 2011 – 94 511 000 \$; 2012 – 12 505 000 \$; 2013 – 16 048 000 \$.



## 12) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, s'est chiffré à 13 562 000 \$ en 2008 [14 312 000 \$ en 2007].

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2006 pour l'un des régimes de la filiale Olymel s.e.c. et en date du 31 décembre 2007 pour les autres régimes. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 25 octobre 2008. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2010 pour les régimes de retraite et en date du 25 octobre 2011 pour les avantages complémentaires.

Le coût total de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établi à 6 379 000 \$ en 2008 [7 472 000 \$ en 2007].

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2008	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	129 801 \$	16 687 \$	146 488 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 297	806	6 103
Intérêts débiteurs	7 403	989	8 392
Prestations versées	(7 561)	(570)	(8 131)
Gains actuariels	(21 706)	(2 035)	(23 741)
Solde à la fin de l'exercice	113 234	15 877	129 111
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	124 935	—	124 935
Rendement réel des actifs des régimes	(22 494)	—	(22 494)
Cotisations de l'employeur	6 523	570	7 093
Cotisations des salariés	540	—	540
Prestations versées	(7 475)	(570)	(8 045)
Juste valeur à la fin de l'exercice	102 029	—	102 029
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte (gain) actuarielle nette non amortie	(11 205)	(15 877)	(27 082)
Coût non amorti des services passés	10 643	(679)	9 964
	2 954	(260)	2 694
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>2 392 \$</b>	<b>(16 816) \$</b>	<b>(14 424) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	15 464 \$	— \$	15 464 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(13 072)	(16 816)	(29 888)
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>2 392 \$</b>	<b>(16 816) \$</b>	<b>(14 424) \$</b>

## 12) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

2007	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	134 589 \$	26 757 \$	161 346 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 493	1 581	7 074
Intérêts débiteurs	7 346	1 547	8 893
Prestations versées	(7 224)	(411)	(7 635)
Gains actuariels	(6 573)	(664)	(7 237)
Compression des régimes	(4 280)	(11 979)	(16 259)
Coût des services passés pour l'exercice	450	(144)	306
Solde à la fin de l'exercice	129 801	16 687	146 488
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	114 184	—	114 184
Rendement réel des actifs des régimes	10 930	—	10 930
Cotisations de l'employeur	6 430	411	6 841
Cotisations des salariés	537	—	537
Prestations versées	(7 146)	(411)	(7 557)
Juste valeur à la fin de l'exercice	124 935	—	124 935
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte actuarielle nette non amortie	(4 866)	(16 687)	(21 553)
Coût non amorti des services passés	1 686	1 427	3 113
	3 458	(287)	3 171
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>278 \$</b>	<b>(15 547) \$</b>	<b>(15 269) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	12 760 \$	— \$	12 760 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(12 482)	(15 547)	(28 029)
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>278 \$</b>	<b>(15 547) \$</b>	<b>(15 269) \$</b>

La composition de la juste valeur des actifs des régimes est la suivante :

	2008	2007
Titres de capitaux propres	57 %	65 %
Titres de créance	43	35
	100 %	100 %

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élèvent respectivement à 65 725 000 \$ et à 46 714 000 \$ [69 371 000 \$ et 53 939 000 \$ en 2007].

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des avantages sociaux futurs et les actifs des régimes sont les suivantes au 25 octobre 2008 et au 27 octobre 2007 :

	Régimes de retraite	2007	Avantages complémentaires	2007
Taux d'actualisation	6,75 %	5,75 %	6,75 %	5,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,50 %	6,50 %	S.O.	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 8,0 % pour la première année, soit en 2008, diminuant de 0,5 % par année pendant dix ans, pour s'établir à 2,5 % par la suite, à compter de 2017. Le taux de croissance du coût des médicaments au 25 octobre 2008 est de 12,5 % [13,0 % en 2007]. De même, le taux de croissance des autres frais de santé a été fixé à 4,0 %. Le taux de croissance des autres frais de santé est de 5,5 % au 25 octobre 2008 [6,0 % en 2007].



## 12) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi :

	Augmentation		Diminution	
	2008	2007	2008	2007
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	<b>148 \$</b>	197 \$	<b>(115) \$</b>	(153) \$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>1 306</b>	1 261	<b>(1 211)</b>	(991)

Le coût net au titre des avantages sociaux futurs imputé aux résultats consolidés de l'exercice se détaille comme suit :

2008	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	<b>4 757 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>5 563 \$</b>
Intérêts débiteurs	<b>7 403</b>	<b>989</b>	<b>8 392</b>
Rendement réel des actifs des régimes	<b>22 494</b>	—	<b>22 494</b>
Gains actuariels de l'exercice	<b>(21 706)</b>	<b>(2 035)</b>	<b>(23 741)</b>
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	<b>12 948</b>	<b>(240)</b>	<b>12 708</b>
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	<b>(30 601)</b>	—	<b>(30 601)</b>
Écart entre le montant du gain actuariel constaté pour l'exercice et le montant réel du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	<b>21 644</b>	<b>2 106</b>	<b>23 750</b>
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	<b>505</b>	<b>(28)</b>	<b>477</b>
	<b>(8 452)</b>	<b>2 078</b>	<b>(6 374)</b>
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>4 496 \$</b>	<b>1 838 \$</b>	<b>6 334 \$</b>

2007	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 956 \$	1 581 \$	6 537 \$
Intérêts débiteurs	7 346	1 547	8 893
Rendement réel des actifs des régimes	(10 930)	—	(10 930)
Gains actuariels de l'exercice	(6 573)	(664)	(7 237)
Gains sur compression	(2 597)	(10 953)	(13 550)
Coûts des services passés pour l'exercice	450	(144)	306
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	<b>(7 348)</b>	<b>(8 633)</b>	<b>(15 981)</b>
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	3 514	—	3 514
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	6 846	809	7 655
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	329	(81)	248
	<b>10 689</b>	<b>728</b>	<b>11 417</b>
<b>Coût (revenu) constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 341 \$</b>	<b>(7 905) \$</b>	<b>(4 564) \$</b>

## 13) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

### Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Ces actions sont rachetables par la Société uniquement sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour la série émise en 2002, elle est rachetable au gré de la Société, à compter de la troisième année suivant celle de l'émission ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions. Pour les séries 2004 et 2005, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries émises après le 23 mars 2006, elles sont rachetables au gré de la société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

### Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.



### 13) CAPITAL SOCIAL [SUITE]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2008	2007	2008	2007
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
Régime d'investissement coopératif, d'une valeur nominale de 10 \$ :				
Série 2002, rachetées en 2008, 4,5 %	—	402 973	— \$	4 030 \$
Série 2004, rachetables à compter de 2010, 4,5 %	350 140	350 140	3 501	3 501
Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4 %	396 969	396 969	3 970	3 970
Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 %	155 853	155 853	1 559	1 559
Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 %	307 332	—	3 073	—
	<b>1 210 294</b>	1 305 935	<b>12 103</b>	13 060
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(463 185)	(558 826)	(4 632)	(5 589)
	<b>747 109</b>	747 109	<b>7 471</b>	7 471
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
Classe A	32 749	31 931	820	798
Classe B	40 807 865	40 807 865	40 807	40 807
Classe B-1	11 223 377	5 228 091	11 223	5 228
Classe D	15 910 057	24 576 047	15 910	24 576
Classe D-1	28 465 284	10 474 688	28 464	10 475
MEMBRES AUXILIAIRES	140	120	4	3
	<b>96 439 472</b>	81 118 742	<b>97 228</b>	81 887
	<b>97 186 581</b>	81 865 851	<b>104 699 \$</b>	89 358 \$

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2008	2007	2008	2007
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 305 935</b>	1 151 838	<b>13 060 \$</b>	11 518 \$
<b>Émission</b> : Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	307 332	155 853	3 073	1 559
<b>Rachat</b> : Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	(402 973)	(1 756)	(4 030)	(17)
	<b>1 210 294</b>	1 305 935	<b>12 103</b>	13 060
Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2002	—	(402 973)	—	(4 030)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 210 294</b>	902 962	<b>12 103 \$</b>	9 030 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>81 118 742</b>	72 618 510	<b>81 887 \$</b>	73 382 \$
<b>Émission</b> : Actions ordinaires de classe A	1 137	456	28	11
Ristournes en actions ordinaires de classe B-1	5 995 286	2 830 000	5 996	2 830
Ristournes en actions ordinaires de classe D-1	17 990 596	5 670 000	17 991	5 670
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	20	20	—	—
	<b>23 987 039</b>	8 500 476	<b>24 015</b>	8 511
<b>Rachat</b> : Actions ordinaires de classe A	(319)	(244)	(8)	(6)
Actions ordinaires de classe D	(8 665 990)	—	(8 666)	—
	<b>(8 666 309)</b>	(244)	<b>(8 674)</b>	(6)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>96 439 472</b>	81 118 742	<b>97 228 \$</b>	81 887 \$

Le 2 septembre 2008, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2008, en date du 30 novembre 2008, en vertu de laquelle 223 738 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 2 237 380 \$. De plus, le 15 janvier 2009, les administrateurs ont résolu de racheter 12 930 330 actions ordinaires de classe D, émises entre 2001 et 2005, pour une contrepartie au comptant de 12 930 330 \$.

Le 5 septembre 2007, les administrateurs ont résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2007, 402 973 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2002, pour une contrepartie au comptant de 4 029 730 \$. Le 5 septembre 2007, ils ont également résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2007, en date du 30 novembre 2007, en vertu de laquelle 305 466 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 054 660 \$. De plus, le 16 janvier 2008, les administrateurs ont résolu de racheter 8 665 990 actions ordinaires de classe D, émises entre 1995 et 2000, pour une contrepartie au comptant de 8 665 990 \$.

### 14) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2008	2007
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>353 \$</b>	— \$
Variation de la juste valeur survenue au cours de l'exercice, déduction faite d'impôts de 1 682 \$ (166 \$ en 2007)	(3 575)	353
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 222) \$</b>	353 \$

Le montant total des gains et pertes latents sera reclassé dans l'état consolidé des résultats, au cours du prochain exercice.

### 15) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉS À L'EXPLOITATION

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2008	2007
Débiteurs	(48 860) \$	(20 524) \$
Stocks	(57 434)	(9 453)
Charges payées d'avance	2 267	(1 616)
Impôts sur l'excédent à payer	6 581	2 596
Créditeurs et charges à payer	90 580	14 647
Ristournes à payer	4 500	1 500
	<b>(2 366) \$</b>	(12 850) \$

### 16) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

#### a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 30 251 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2009 – 9 751 000 \$; 2010 – 5 878 000 \$; 2011 – 4 430 000 \$; 2012 – 3 263 000 \$; 2013 – 1 772 000 \$; 2014 et suivants – 5 157 000 \$.

#### b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 17,6 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 d'une option de vente prioritaire de la totalité de ses parts à un autre groupe d'actionnaires sans contrôle. Si ce groupe ne se prévaut pas de cette option, la Société a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts. Le prix d'achat des parts sera égal à la valeur obtenue selon une formule établie entre les parties.

De plus, cet autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

#### c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.



## 17) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 10, 11 et 16 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 25 septembre 2027. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

### Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 35 899 000 \$ au 25 octobre 2008.

Au 25 octobre 2008 et au 27 octobre 2007, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## 18) INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

#### Contrats de change et de swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
		2008	2007
Vente	16 194 \$ US [50 496 \$ US en 2007]	1,1842	0,9974
Achat	57 511 \$ US [38 737 \$ US en 2007]	1,1027	0,9944
Vente	4 442 197 ¥ [3 376 445 ¥ en 2007]	0,010445	0,008762
Vente	38 575 \$ A [35 653 \$ A en 2007]	0,8267	0,8707
Vente	3 257 \$ NZ [865 \$ NZ en 2007]	0,7269	0,7337

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état consolidé des résultats relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

La durée maximale sur laquelle la Société couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est d'un an.

#### Swaps de taux d'intérêt

En 2008, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 25 000 000 \$ étaient assujetties à des swaps de taux d'intérêt variant de 3,595 % à 3,843 %, échéant entre juin 2011 et mai 2013.

## 18) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

### a) Instruments financiers dérivés [suite]

#### Contrats à terme sur le prix des grains

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 25 octobre 2008, la Société s'était engagée à vendre 25 050 tonnes métriques nettes de grains [27 003 tonnes métriques en 2007] représentant 32 987 000 \$ [3 323 000 \$ en 2007]. La Société a comptabilisé un gain de 641 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [une perte de 392 000 \$ en 2007] à l'état consolidé des résultats. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 25 octobre 2008, la Société s'était engagée à acheter 42 100 tonnes métriques de grains [à vendre 122 tonnes métriques en 2007] représentant 5 633 000 \$ [5 064 000 \$ en 2007]. La Société a comptabilisé un gain de 3 706 000 \$ [une perte de 69 000 \$ en 2007] à l'état consolidé des résultats.

### b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

	Au 25 octobre 2008		Au 27 octobre 2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Placements et autres actifs</b>				
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	4 211 \$	4 211 \$	4 793 \$	4 793 \$
Disponibles à la vente				
Placements dans les coopératives	1 678	S.O.	4 722	S.O.
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change et swaps de devises	(9 141)	(9 141)	866	866
Swaps de taux d'intérêt	(482)	(482)	—	—
Dérivés classés comme détenus à des fins de transaction				
Contrats à terme sur le prix de denrées	1 737	1 737	(41)	(41)
Swaps de taux d'intérêt	(290)	(290)	—	—
<b>Dettes à long terme</b>				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit	77 537 \$	77 537 \$	136 107 \$	136 107 \$
Crédit à terme	30 000	30 031	30 000	29 304
Débiture non garantie	25 000	25 189	25 000	25 044
Billet à terme	20 839	21 627	22 323	23 366
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière	13 362	12 662	6 929	6 675
Emprunt hypothécaire d'une filiale	9 542	10 148	—	—
Emprunts hypothécaires et autres dettes	5 694	5 693	6 557	6 577
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise	1 552	1 552	1 870	1 870
	<b>183 426 \$</b>	<b>184 439 \$</b>	228 786 \$	228 943 \$

La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.



**18) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**

**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques**

**Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

**Prêts et créances**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteurs et par client et elles sont revues périodiquement. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

**Dérivés**

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers et des obligations financières de la dette à long terme.

L'analyse des échéances des passifs financiers se détaille comme suit au 25 octobre 2008 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	353 287 \$	— \$	— \$	— \$	353 287 \$
Dette à long terme	7 850	110 339	61 010	2 995	182 194
Instruments financiers dérivés	11 673	482	290	—	12 445
	<b>372 810 \$</b>	<b>110 821 \$</b>	<b>61 300 \$</b>	<b>2 995 \$</b>	<b>547 926 \$</b>

**Risque de marché**

**Risque de change**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Les contrats de change, au 25 octobre 2008, utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie par la Société ont une juste valeur à perte de 9 141 000 \$. Tous les contrats de change à terme de la Société étant considérés à titre de couverture efficace. Par conséquent, une augmentation ou une diminution de 1 %, au 25 octobre 2008, des taux de change entre les devises utilisées dans les transactions de la Société n'aurait pas eu d'impact considérable sur l'excédent net consolidé de la Société. Les fluctuations sur les taux de change auraient eu, par ailleurs, une répercussion sur la juste valeur des contrats de change à terme enregistrée sous le poste cumul des autres éléments des résultats étendus. La sensibilité aux taux de change représente l'exposition au risque de change des instruments financiers de la Société.

**18) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**

**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]**

**Risque de marché [suite]**

**Risque de change [suite]**

Au 25 octobre 2008, une augmentation ou une diminution de 1 % des devises se répercuterait sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation 2008	Diminution 2008
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu dû à la variation de la juste valeur des dérivés		
CAD/\$ US	367 \$	(367) \$
CAD/¥	(597)	597
CAD/\$ A	(304)	304
CAD/\$ NZ	(23)	23

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts à court terme et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société détient des swaps de taux d'intérêt pour un montant de 25 000 000 \$ pour la gestion des flux de trésorerie.

Au 25 octobre 2008, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de la courbe des taux se répercuterait sur l'excédent net et sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation 2008	Diminution 2008
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt sur les autres passifs financiers à des taux variables	(44) \$	44 \$
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt dû à la variation de la juste valeur des dérivés non désignés	431	(431)
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu dû à la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	381	(381)

**Autres risques de prix**

**Risques associés à la volatilité des prix des intrants**

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

Au 25 octobre 2008, les contrats à terme sur le prix de ces denrées ont une juste valeur de 1 737 000 \$. Tous les contrats de la Société sont considérés à titre de couverture efficace, mais ne sont pas documentés aux fins de la comptabilité de couverture. Par conséquent, avec une augmentation de 1 % des prix des denrées, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été inférieur de 159 000 \$. À l'inverse, si le prix des denrées avait subi une diminution de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été supérieur de 159 000 \$.



## 19) GESTION DU CAPITAL

Dans sa structure de capital, la Société doit respecter un ratio financier, dans le cadre de son financement, intitulé : Dette / Capitalisation. Dans l'atteinte de ses objectifs de capitalisation, les émissions d'actions privilégiées, en vertu du programme du Régime d'investissement coopératif auprès des employés, constitue l'un des outils de financement de la Société.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a respecté le ratio financier. Le ratio est calculé trimestriellement, de la façon suivante et doit être inférieur à 50 % :

	2008	2007
<b>Dette portant intérêts</b>		
Emprunt à court terme	6 341 \$	5 349 \$
Dette à long terme	182 194	228 039
Lettre de crédit et garantie	458	1 139
Pertes (gains) sur instruments financiers désignés	9 623	(866)
	<b>198 616 \$</b>	233 661 \$
<b>Capitalisation</b>		
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	— \$	4 030 \$
Actions privilégiées long terme	12 103	9 030
Actions ordinaires	97 228	81 887
Avoir de la société	274 197	243 807
Dette portant intérêts	198 616	233 661
	<b>582 144 \$</b>	572 415 \$
<b>Ratio Dette / Capitalisation</b>	<b>34,1 %</b>	40,8 %

La Société est soumise également aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, dans le cadre de la distribution de son excédent, sous forme de ristournes. Les ristournes sont attribuées aux membres au prorata des opérations effectuées par chacun d'eux. Le montant des ristournes, le mode de versement et le rachat des actions émises est autorisé annuellement par la Société. De plus, en vertu de cette loi, que la Société a respecté, elle ne peut ni rembourser ni racheter des parts si ce rachat ou ce paiement peut porter atteinte à la stabilité financière.

## 20) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2008	2007
<b>État consolidé des résultats</b>		
Produits	62 587 \$	67 009 \$
Charges	62 570	66 170
Excédent net	17	839
<b>Bilan consolidé</b>		
Actif à court terme	9 329	10 210
Actif à long terme	11 900	22 128
Passif à court terme	7 211	8 196
Passif à long terme	11 397	18 615
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	926	1 974
Activités d'investissement	(527)	(994)
Activités de financement	(340)	(535)

## 21) INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte deux secteurs isolables, soit la Mise en marché et l'Approvisionnement. Les frais communs et les activités liés à l'immeuble du siège social sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ». Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de gestion différentes. La totalité des actifs de la Société est située au Canada.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents avant ristournes et impôts sur l'excédent. La Société comptabilise les produits et les cessions intersectorielles à la valeur d'échange. La répartition géographique des produits est établie selon le lieu de facturation des clients.

2008	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 033 557 \$	1 572 544 \$	— \$	3 606 101 \$
Cessions intersectorielles	102	18 286	—	18 388
Produits totaux	2 033 659	1 590 830	—	3 624 489
Frais financiers	13 913	553	510	14 976
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	37 975	9 816	1 612	49 403
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	4 679	3	4 682
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	45 029	39 538	(13 575)	70 992
Actifs sectoriels	668 465	429 573	45 465	1 143 503
Écarts d'acquisition	30 960	372	11 841	43 173
Placements dans des sociétés satellites	—	24 885	(90)	24 795
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 698	14 299	3 351	57 348

2007	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 062 337 \$	1 224 458 \$	— \$	3 286 795 \$
Cessions intersectorielles	130	15 913	—	16 043
Produits totaux	2 062 467	1 240 371	—	3 302 838
Frais financiers	22 172	(1 615)	47	20 604
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	37 993	9 879	1 650	49 522
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	4 568	(4)	4 564
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	15 807	37 400	(12 620)	40 587
Actifs sectoriels	641 671	340 545	32 732	1 014 948
Écarts d'acquisition	30 960	597	12 730	44 287
Placements dans des sociétés satellites	—	21 032	(94)	20 938
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 422	8 778	1 672	35 872

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUITS

	2008	2007
Produits à des tiers au Canada	2 838 091 \$	2 515 660 \$
Produits à des tiers hors du Canada :		
États-Unis	214 606	295 797
Japon	198 236	196 670
Russie	103 774	63 752
Autres	251 394	214 916
	<b>768 010</b>	771 135
<b>Total des produits à des tiers</b>	<b>3 606 101 \$</b>	3 286 795 \$



## 22) FRAIS DE RESTRUCTURATION

En 2006, Olymel s.e.c. a poursuivi son plan d'intégration et de restructuration de ses activités de transformation et de commercialisation des viandes porcines. L'appréciation de la devise canadienne amplifiée par une vive concurrence étrangère et des conditions de marché difficiles, dans l'industrie du porc frais, ont eu pour résultat la consolidation des activités porcines.

Les coûts de restructuration se composent de charges au titre d'engagement d'exploitation et de frais de maintien concernant les installations visées par la restructuration. Le solde des coûts de restructuration imputé aux créiteurs et charges à payer est de 3 058 000 \$ au 25 octobre 2008 [2 920 000 \$ en 2007]. Les variations de la provision pour coûts de restructuration se détaillent comme suit pour l'exercice 2008 :

Solde au 27 octobre 2007	2 920 \$
Palements	(140)
Ajustements	278
<b>Solde au 25 octobre 2008</b>	<b>3 058 \$</b>

## 23) ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 31 octobre 2008, la Société s'est engagée à acquérir, le 31 décembre 2008, la totalité des actions d'une entreprise oeuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement. Cette acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. Les actifs nets acquis seront répartis lorsque la Société détiendra les informations requises.

## 24) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2008.

NON VÉRIFIÉ	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
<b>Exploitation</b> <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	3 606 101 \$	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$	2 908 842 \$	2 755 096 \$	2 480 291 \$	2 431 329 \$	2 003 739 \$	1 778 156 \$
Frais financiers	14 976	20 604	18 717	12 965	9 925	12 714	11 364	15 504	11 855	12 667
Amortissement	49 403	49 522	53 197	41 969	36 165	38 100	34 521	29 768	26 148	26 238
Excédent (perte) des activités poursuivies	70 992	40 587	(21 599)	42 463	35 456	26 136	42 481	62 690	25 786	42 085
Ristournes	30 000	10 000	—	8 500	12 000	8 203	17 200	16 200	7 000	15 250
Impôts sur l'excédent	10 602	7 770	(11 408)	1 551	7 887	4 348	8 222	8 617	5 848	8 890
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	—	(161)	(6 593)	(1 089)
Excédent net (perte nette)	30 390	22 817	(10 191)	32 412	15 569	13 585	17 059	37 712	6 345	16 856
<b>Situation financière</b> <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	181 421 \$	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$	139 486 \$	127 981 \$	123 742 \$	122 390 \$	91 967 \$	77 256 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	449 675	428 953	442 865	451 177	305 328	309 145	309 477	287 269	194 220	190 560
Total de l'actif	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765	762 288	769 788	721 081	590 981	539 222
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**	383 528	338 754	305 890	321 928	284 711	261 689	283 163	258 461	213 885	209 705
<b>Ratios financiers</b>										
Ratio du fonds de roulement	1,4	1,1	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
Couverture des intérêts	5,7	3,0	(0,2)	4,3	4,6	3,1	4,7	5,0	2,4	4,2
Ratio d'endettement* **	33:67	41:59	49:51	47:53	40:60	45:55	50:50	51:49	55:45	47:53
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent/Produits	2,0 %	1,2 %	(0,7) %	1,4 %	1,2 %	0,9 %	1,7 %	2,6 %	0,9 %	2,3 %
Réserve/Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %	70,0 %	59,9 %	59,0 %	53,7 %	53,7 %
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**/ Total de l'actif**	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %	34,3 %	36,8 %	35,8 %	36,2 %	38,9 %
<b>Nombre d'employés</b>	<b>11 175</b>	11 072	11 895	12 287	9 587	9 644	10 096	9 340	8 041	7 996

\*Aux fins du calcul du ratio d'endettement, les débtentures convertibles sont considérées à titre de dette et l'avoir inclut les actions privilégiées.

\*\*Aux fins du calcul des ratios, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents.



## APPROVISIONNEMENT

La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Montréal (Québec)  
H4N 3H7

### SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES

#### Meuneries et entrepôts

Joliette  
Lévis  
New Liskeard (Ontario)  
Saint-Jacques de Montcalm  
St-Isidore de Prescott (Ontario)

#### Usine de minéraux et prémélanges

Lévis

#### Fermes de sélection génétique Sogéporc

Laurierville  
Notre-Dame-de-Lourdes (maternité)  
Notre-Dame-de-Lourdes (pouponnière)  
Saint-Apollinaire  
Sainte-Narcisse-de-Rimouski  
Trinité-des-Monts

#### Stations de recherche

Frampton (maternité porcine)  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (poulets de chair et pondeuses)  
Saint-Hermas-de-Mirabel (pouponnière et finition porcine)  
Adstock (cochettes)  
Île Verte (ovins)

#### Couvoirs

Saint-Félix-de-Valois  
Saint-Jude  
Victoriaville

#### Fermes de reproduction (volaille)

Saint-Jude  
Wickham  
Standbridge Station

#### Fermes d'élevage (poulets de chair)

Lanoraie  
Saint-Germain-de-Grantham  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville  
Saint-Lin-Laurentides  
Wickham  
Victoriaville

### SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

#### Ferme de recherche

Saint-Hyacinthe

#### Centres de distribution

Longueuil  
Sainte-Catherine  
Sillery

#### Sociétés

6 Agrocentres (50 %)  
Fertichem (50 %)  
SQS inc.

### SECTEUR GRAINS ET APPROVISIONNEMENT MEUNERIES

#### Bureau et centre de distribution

Montréal  
Sillery

#### Société en participation

Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

#### Filiale

Grains Elite s.e.c., Napierville

### SECTEUR QUALITÉ

#### Laboratoire agroalimentaire

Longueuil

#### Laboratoire de semences

Longueuil

### SECTEUR DES PÉTROLES

#### Bureaux de vente et service

Brossard  
Drummondville  
Lévis  
Montréal  
Pointe-aux-Trembles  
Québec  
Rivière-du-Loup  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Romuald  
Trois-Rivières

79 agents distributeurs et livreurs

11 postes de réserve  
185 stations-service

#### Société en participation

Groupe pétrolier Norcan Inc. (33 %)

### SECTEUR QUINCAILLERIE ET MACHINES AGRICOLES

#### Centre de distribution

Trois-Rivières

#### Points de vente

150 quincailleries La Coop  
20 centres de rénovation Unimat  
70 points de vente indépendants  
190 points de vente de machines agricoles et de foresterie  
200 points de vente de pièces agricoles  
31 centres de décoration Inov

### SERVICES-CONSEILS RÉSEAU ET ÉTABLISSEMENT DE DÉTAIL

#### Bureaux

Montréal  
Sillery

#### Centre agricole Coop

AgriEst, St-Isidore de Prescott et St-Albert (Ontario)

### MISE EN MARCHÉ

Olymel s.e.c.  
2200, av. Pratte, bureau 400  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 4B6

#### Bureaux de vente

Boucherville  
Brampton (Ontario)  
Australie  
Corée du Sud  
Tokyo (Japon)

#### Centres de distribution

Boucherville  
Red Deer (Alberta)  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Weston (Ontario)

### SECTEUR PORCIN

#### Abattoirs et usines de découpage

Princeville  
Red Deer (Alberta)  
Saint-Esprit de Montcalm  
Saint-Hyacinthe  
Vallée-Jonction

#### Usines de transformation

Anjou  
Cornwall, Ontario  
Drummondville  
Princeville  
Saint-Henri de Bellechasse  
Trois-Rivières

### SECTEUR DE LA VOLAILLE

#### Abattoirs et usines de découpage

Berthierville  
Saint-Damase

#### Usines de transformation

Brampton (Ontario)  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Jean-sur-Richelieu (2)

#### Sociétés en participation

Unidindon inc.  
Volaille Giannone inc.

#### Autres activités

Transport Transbo inc.  
Machinerie Olymel (1998) inc.  
Transbo exportation inc.





# Liste des coopératives affiliées

**Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable**  
Plessisville

**Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs**  
Caplan

**Coopérative agricole de St-Bernard**  
Saint-Bernard-de-Dorchester

**Coopérative agricole du Témiscouata**  
Notre-Dame-du-Lac

**Coopérative de consommation de Saint-Alexis**  
Saint-Alexis-de-Matapédia

**Coopérative de Saint-Quentin Itée**  
Saint-Quentin  
(Nouveau-Brunswick)

**Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire**  
La Pocatière

**La Coop Abitibi-Ouest**  
La Sarre

**La Coop Agrilait**  
Saint-Guillaume

**La Coop Agriscar**  
Trois-Pistoles

**La Coop Agrivert**  
Saint-Barthélemy

**La Coop Agrivoix**  
La Malbaie

**La Coop Agrodor**  
Thurso

**La Coop Albanel**  
Albanel

**La Coop Alliance**  
Saint-Ephrem-de-Beauce

**La Coop Amos**  
Amos

**La Coop Chambord**  
Chambord

**La Coop Comax**  
Saint-Hyacinthe

**La Coop Compton**  
Compton

**La Coop CoopPlus**  
Saint-Narcisse

**La Coop Covilac**  
Baie-du-Febvre

**La Coop de l'Assomption**  
L'Assomption

**La Coop des Appalaches**  
Laurierville

**La Coop des Bois-Francis**  
Victoriaville

**La Coop des Cantons**  
Coaticook

**La Coop des deux rives**  
Normandin

**La Coop des Frontières**  
Sainte-Martine

**La Coop Disraeli**  
Disraeli

**La Coop Dupuy**  
et Ste-Jeanne d'Arc Dupuy

**La Coop Excel**  
Granby

**La Coop Fermes du Nord**  
Mont-Tremblant

**La Coop Frampton**  
Frampton

**La Coop Gracefield**  
Gracefield

**La Coop Grains D'Or**  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

**La Coop Ham Nord**  
Ham-Nord

**La Coop Haute Côte-Nord**  
Sacré-Coeur

**La Coop Île-aux-Grues**  
L'Isle-aux-Grues

**La Coop Jonquière**  
Jonquière

**La Coop La Patrie**  
La Patrie

**La Coop Lac-Mégantic**  
Lambton

**La Coop Lac-Mégantic**  
Lac-Mégantic

**La Coop Langevin**  
Sainte-Justine

**La Coop Matapédienne**  
Amqui

**La Coop Montmagny**  
Montmagny

**La Coop Nominique**  
Nominique

**La Coop Parisville**  
Parisville

**La Coop Pont-Rouge**  
Pont-Rouge

**La Coop Pré-Vert**  
Tingwick

**La Coop Princeville**  
Princeville

**La Coop Profid'Or**  
Joliette

**La Coop Purdel**  
Le Bic

**La Coop Rivière-du-Sud**  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska**  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

**La Coop Saint-Damase**  
Saint-Damase

**La Coop Sainte-Hélène**  
Sainte-Hélène-de-Bagot

**La Coop Sainte-Julie**  
Sainte-Julie

**La Coop Saint-Hubert**  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

**La Coop Saint-Ubalde**  
Saint-Ubalde

**La Coop Seigneurie**  
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

**La Coop Squatec**  
Squatec

**La Coop St-André d'Acton**  
Acton Vale

**La Coop St-Casimir**  
Saint-Casimir

**La Coop St-Côme-Linière**  
Saint-Côme-Linière

**La Coop St-Denis-sur-Richelieu**  
Saint-Denis-sur-Richelieu

**La Coop Ste-Catherine**  
de-la-Jacques-Cartier

**La Coop Ste-Justine**  
Sainte-Justine

**La Coop Ste-Marthe**  
Sainte-Marthe

**La Coop St-Fabien**  
Saint-Fabien

**La Coop St-Georges**  
Saint-Georges

**La Coop St-Isidore d'Auckland**  
Saint-Isidore-de-Clifton

**La Coop St-Jacques-de-Leeds**  
Saint-Jacques-de-Leeds

**La Coop St-Méthode**  
Adstock

**La Coop St-Pamphile**  
Saint-Pamphile

**La Coop St-Patrice**  
Saint-Patrice-de-Beaurivage

**La Coop Unicoop**  
Sainte-Hénédiène

**La Coop Uniforce**  
Naperville

**La Coop Verchères**  
Verchères

**La Coop Ville-Marie**  
Ville-Marie

**La Coop Weedon**  
Weedon

**La Coopérative Cartier Ltée**  
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée**  
Baie Sainte-Anne  
(Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Caraquet Ltée**  
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Rogersville Ltée**  
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

**La Coopérative de Saint-Louis Ltée**  
Saint-Louis-de-Kent  
(Nouveau-Brunswick)

**La Fromagerie coopérative St-Albert inc.**  
Saint-Albert (Ontario)

**Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons**  
Havre-aux-Maisons

**Magasin CO-OP de Plessisville**  
Plessisville

**Magasin CO-OP de Ste-Perpétue**  
de l'Islet

**Magasin CO-OP de Saint-Ludger**  
Saint-Ludger

**Magasin CO-OP de St-Samuel**  
Lac-Drolet

**Magasin CO-OP de St-Victor**  
Saint-Victor

**Magasin coop St-Gédéon**  
Saint-Gédéon-de-Beauce

**Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean**  
Saint-Bruno

**Société coopérative agricole de Saint-Adrien-d'Irlande**  
Saint-Adrien-d'Irlande

**Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec**  
Plessisville

**Société coopérative de Lamèque Ltée**  
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

## MEMBRES AUXILIAIRES

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic**  
Le Bic

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable**  
Plessisville

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc**  
Saint-Georges-de-Windsor

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien**  
Saint-Fabien

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien**  
Saint-Cyprien

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières**  
Sainte-Thècle

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont**  
Saint-Joachim-de-Shefford

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac Alma**  
Alma

**Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri**  
Sainte-Anne-de-Prescott

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville**  
Leclercville

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvestre**  
Deschailons

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies**  
Saint-Jean-Port-Joli

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Ôie Blanche**  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre**  
Saint-Sixte

## Siège social

La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : 514 384-6450  
Télécopieur : 514 858-2025

## Site Web

www.lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450 (extension 3378).

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

**Coordonnatrice de la production**  
Nadia Goyer

**Direction artistique et graphisme**  
Alain Boyer, Denis Duquet  
Service de la publicité et de l'infographie  
La Coop fédérée

**Révision et correction**  
Guylaine Charest, Éliane Messier

## Photographies

Pages 2 à 16, 20, 29, 33, 63 et 64 :  
Martine Doyon, photographe  
(www.martinedoyon.com)  
Valérie Laliberté, assistante  
Page 18 : André Dumont  
Page 23 : Étienne Gosselin  
Page 24 : Normand Blouin  
Page 30 : Patrick Roger  
Page couverture, pages 1 et 10 :  
Getty Images  
Page 27 et 28 :  
La Coop fédérée et Olymel

## Index des photos

Page 18 :  
Frédéric et Pierre-Olivier Samson de la Ferme d'élevage Samson à Saint-Prospère en Beauce  
Page 20 :  
Claude Sénéchal, directeur général, Secteur quincaillerie et machines agricoles et François Doucet, directeur général de la quincaillerie Unimat de Normanville  
Page 23 :  
Brigitte Lapierre, agr., expert en grandes cultures et Guillaume Plouffe, technicien de recherche pour La Coop fédérée  
Page 24 :  
Alain Bourgeois de la Ferme du Passeporc à Mirabel

**Séparation de couleurs et impression**  
Imprimerie L'Empreinte





**La Coop**  
 fédérée

La force d'un réseau